



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

RESCCUE

ETUDE DE FAISABILITE D'ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS : LE CAS DE L'ECOTOURISME DANS LE GRAND SUD



L'Opérateur RESCCUE en province Sud de Nouvelle-Calédonie consiste en un groupement de 4 entreprises partenaires :

Asconit Consultants

Eric Baye, Directeur de Projet

eric.baye@asconit.com

Gaëlle Grattard

gaelle.grattard@asconit.com



Bioeko

Yannick Dominique, Coordinateur technique

ydominique@bieoko.nc



Vertigo Lab

Thomas Binet

Thomas.binet@vertigolab.eu

ONFI

Quentin Delvienne

quentin.delvienne@onfinternational.org

Rédacteur Principal/Contributeur	Date de publication
Eglantine Gavoty, Tomohiro Gondaira, Gaëlle Grattard, Eric Baye et Yannick Dominique	Mai 2016

Photo de couverture :

La chute de la Madeleine, site touristique majeur du Grand Sud (R.Billé, 2016)

Le projet RESCCUE vise à contribuer à accroître la résilience des pays et territoires insulaires du Pacifique face aux changements globaux par la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Il prévoit notamment de développer des mécanismes de financement innovants pour assurer la pérennité économique et financière des activités entreprises. Ce projet régional opère sur un à deux sites pilotes dans chacun des pays et territoires suivants : Fidji, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Vanuatu.

RESCCUE est financé principalement par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), pour une durée de cinq ans (01/01/2014 - 31/12/2018). Le montant global du projet est estimé à 13 millions d'Euros. La CPS bénéficie d'un financement total de 6,5 millions d'euros : une subvention de l'AFD octroyée en deux tranches (2013 et 2016 à hauteur de 2 et 2,5 millions d'Euros respectivement), et une subvention du FFEM de 2 millions d'Euros. Le projet RESCCUE fait en complément l'objet de cofinancements. Sa maîtrise d'ouvrage est assurée par la CPS, assistée par les gouvernements et administrations des pays et territoires concernés.

Le site pilote du « Grand-Sud » est un des deux sites ateliers retenus pour ce projet en Nouvelle-Calédonie. Le montant global du budget qui sera dédié à la déclinaison locale du projet sur ce site est de 630 k€ soit 75 millions de F CFP. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la CPS, assistée de la province Sud. La maîtrise d'œuvre est quant à elle assurée par le consortium Asconit Consultants, Bio eKo Consultants, Vertigo Lab et ONF international.

RESCCUE est structuré en cinq composantes :

Composante 1 - Gestion intégrée des zones côtières : Il s'agit de soutenir la mise en œuvre de la GIZC « de la crête au tombant » à travers l'élaboration de plans de GIZC, la mise en place de comités ad hoc, le déploiement d'activités concrètes de terrain tant dans les domaines terrestres que marins, le renforcement des capacités et le développement d'activités alternatives génératrices de revenus.

➤ *C'est dans le cadre de cette composante que le rapport d'étude sur l'écotourisme a été réalisé. Ce livrable contribue à l'atteinte du Résultat 1.5 du cadre logique RESCCUE « Des entreprises locales nouvelles ou existantes sont soutenues d'une façon qui contribue à une gestion plus intégrée des zones côtières »*

Composante 2 - Analyses économiques : Cette composante soutient l'utilisation d'une large variété d'analyses économiques visant d'une part à quantifier les coûts et bénéfices économiques liés aux activités de GIZC, d'autre part à appuyer diverses mesures de gestion, politiques publiques et mises en place de mécanismes économiques et financiers.

Composante 3 - Mécanismes économiques et financiers : Il s'agit de soutenir la mise en place de mécanismes économiques et financiers pérennes et additionnels pour la mise en œuvre de la GIZC : identification des options possibles (paiements pour services écosystémiques, redevances, taxes, fonds fiduciaires, marchés de quotas, compensation, certification...) ; études de faisabilité ; mise en place ; suivi.

Composante 4 - Communication, capitalisation et dissémination des résultats du projet dans le Pacifique : Cette composante permet de dépasser le cadre des sites pilotes pour avoir des impacts aux niveaux national et régional, en favorisant les échanges d'expérience entre sites du projet, les expertises transversales, la dissémination des résultats en particulier au cours d'événements à destination des décideurs régionaux, etc.

Composante 5 - Gestion du projet : Cette composante fournit les moyens d'assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet, l'organisation des réunions des comités de pilotage, des évaluations et audits, etc.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	VII
RESUME EXECUTIF.....	1
1. INTRODUCTION	4
1.1. Pourquoi une étude de faisabilité relative aux activités génératrices de revenus ?	4
1.2. L'aire d'étude	5
1.3. Le profil économique du site pilote	6
2. LE TOURISME EN NOUVELLE-CALEDONIE	7
2.1. La Stratégie de développement touristique	7
2.2. Le tourisme international	8
➤ Touristes empruntant la voie aérienne	8
➤ Tourisme de croisière et de plaisance	9
2.3. Le tourisme « calédonien »	11
2.4. Retombées économiques liées au tourisme	11
2.5. Aides au développement du secteur du tourisme.....	12
2.6. Une première expérience écotouristique en Nouvelle-Calédonie.....	13
2.7. Conclusion	14
3. EVALUATION DU POTENTIEL ECO-TOURISTIQUE DU SITE D'ETUDE.....	15
3.1. Profil touristique	15
3.2. Le tourisme sur le site du projet en quelques chiffres.....	16
3.3. Les principaux sites et attractions écotouristiques du Grand Sud	17
➤ Le réseau d'aires protégées	17
➤ La baie de Prony.....	20
➤ La plaine des Lacs : zone Ramsar	20
➤ Les paysages côtiers et lagunaires de la côte Sud et Est	21
3.4. Infrastructures et services existants pour l'écotourisme.....	22
➤ Les infrastructures de transport	22
➤ L'hébergement.....	22
➤ Les sentiers de randonnée.....	26
➤ Les activités et produits éco-touristiques.....	28
3.5. Le tourisme et les populations locales	30

➤	Tourisme : perception par les populations locales	30
➤	Le tourisme, source de revenus pour les populations locales	30
➤	Le tourisme, soutien au développement local ?	32
3.6.	Initiatives marketing favorables à l'écotourisme	34
➤	Sites web et réseaux sociaux	34
➤	Matériel de promotion : brochures et autres	35
➤	Evènementiels	36
3.7.	Les acteurs de l'écotourisme	36
➤	Les acteurs publics	36
➤	Les opérateurs privés	39
➤	Les communautés locales	39
4.	L'ECOTOURISME : POSSIBLE OU NON ?	39
4.1.	Le tourisme conventionnel dans le Grand Sud	40
4.2.	Le potentiel naturel et culturel	40
4.3.	Stratégie et réglementation	41
4.4.	Le développement économique local	42
4.5.	Conclusion	42
5.	RECOMMANDATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOTOURISME .	43
5.1.	Gouvernance, planification stratégique et réglementation	43
➤	Gouvernance	43
➤	Planification	43
➤	Réglementation	45
5.2.	Soutenir l'entrepreneuriat ecotouristique	45
5.3.	Sensibilisation et renforcement de capacité	46
5.4.	Promouvoir au niveau local et international les produits écotouristiques	47
5.5.	Mécanisme de financement	47
BIBLIOGRAPHIE	49	

Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique du Grand Sud	5
Figure 2 : Répartition des différentes tribus de la Grande-Terre à l'échelle du site pilote.	6
Figure 3 : Evolution du nombre de touristes en Nouvelle-Calédonie entre 1990 et 2015 (source : ISEE, 2016).....	8
Figure 4 : Evolution du nombre de croisiéristes en Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2014 (source : ISEE, 2015)	10
Figure 5 : Carte du Parc Provincial de la Rivière Bleue (aménagement et circuits VTT)	19
Figure 6 : Les différents itinéraires cyclables des boucles de Netcha.....	27

Liste des tableaux

Tableau 1 : Analyse AFOM sur la perception des habitants, touristes et opérateurs touristiques à l'échelle du Grand Sud (source Brial et Porêt, 2013).	15
Tableau 2 : Estimations de la fréquentation (source : province Sud).....	16
Tableau 3 : Nombre de visiteurs, droit d'entrée et dépenses (source : province Sud)	17
Tableau 4 : les structures d'hébergement existantes au droit du site pilote*	23
Tableau 5 : Synthèse des avis des différents clients disponibles sur les sites « Tripadvisor » et « petit futé » (seules les structures référencées sont citées dans ce tableau)	25
Tableau 6 : Opérateurs touristiques proposant des activités sur le site pilote.....	28
Tableau 7: Les outils promotionnels numériques	35
Tableau 8 : Compétences administratives au sein de la province Sud	37
Tableau 9: Compétences administratives au sein du Gouvernement du Territoire	38

Liste des abréviations et acronymes

ADEVY	Association pour le Développement de Yaté
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
AGDR	Aires de Gestion Durable des Ressources
CES	Conseil Economique et Social
DEFE	Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud
DENV	Direction de l'Environnement
DJS	Direction de la Jeunesse et des Sports (province Sud)
GLS	Grand Lagon Sud
ICAP	Institut de Participation Calédonienne
ISEE	Institut de la Statistique et des Etudes Economiques en Nouvelle-Calédonie
PPRB	Parc Provincial de la Rivière Bleue
PS	province Sud
SEM	Sociétés d'Economie Mixte
SPTO	Organisation du Tourisme du Pacifique Sud

Unités

F CFP	Franc Pacifique
Ha	Hectares
M	Million
Md	Milliard

Résumé exécutif

Le présent document vise à analyser la faisabilité du développement d'activités soutenables génératrices de revenus au sein du site pilote du Grand Sud. En effet, la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un processus basé sur la prise en compte des trois piliers du développement soutenable : économie, social et environnement. Ce type de gestion passe donc par la mise en place d'une économie verte, respectueuse de l'environnement et source de développement économique soutenable pour les populations locales. Au sein du site pilote, le principal axe de développement économique repose actuellement sur l'exploitation minière et sur les activités liées indirectement à celle-ci (maintenance industrielle, roulage, gardiennage, restauration/services,...). Ce type d'activités s'apparente plutôt à des modèles économiques qualifiés de « gris » ou « noirs », conduisant à des pollutions, au gaspillage et/ou l'épuisement des ressources non renouvelables, et à la destruction de l'environnement. Aujourd'hui il est donc nécessaire de lancer une réflexion sur les opportunités de développement d'activités économiques proposant des alternatives ou des compléments « soutenables » aux activités existantes.

Parmi les activités économiques potentiellement compatibles avec les caractéristiques du site pilote (site naturel, terres coutumières, faiblement peuplées), et pouvant s'inscrire dans une stratégie d'économie durable, l'écotourisme représente à première vue une opportunité intéressante. En effet, et comme le montrent de multiples initiatives dans le monde en développement (Afrique de l'Est, Amérique centrale,...), l'écotourisme peut avoir des retombées positives pour l'environnement mais également pour les populations locales et s'inscrit dans une démarche de développement soutenable.

En Nouvelle-Calédonie, le tourisme apparaît comme un secteur prioritaire de développement depuis 2005. Plusieurs recommandations issues des ateliers du tourisme de 2005 ont été mises en place (augmentation du nombre d'hôtels, système de classification des hébergements,...) De nombreuses aides au développement (appuis financiers ou accompagnement et formations) ont également été mises en œuvre par la province Sud et par d'autres collectivités locales pour accompagner les micro-entrepreneurs et entrepreneurs du secteur.

Aujourd'hui, entre 520.000 et 530.000 touristes allochènes visitent chaque année la Nouvelle-Calédonie. Soixante-quinze pourcent d'entre eux sont des croisiéristes qui ne restent en Nouvelle-Calédonie que le temps d'une ou deux escales. Globalement le tourisme représente une source de retombées économiques non négligeable puisque ces dernières années, ce secteur représente environ 5% du PIB Néo-calédonien contre 9% pour le secteur du Nickel (ISEE, 2015).

Il est aujourd'hui difficile d'estimer avec précision l'activité touristique à l'échelle du site. Selon les estimations disponibles près de 80.000 touristes (et visiteurs professionnels) visitent le Grand Sud chaque année. Il faut également ajouter à ces derniers les 21.000 personnes qui arpentent les sentiers localisés hors des aires protégées et comptabilisées par la Direction de la Jeunesse et des Sport. Le site est surtout fréquenté par des touristes locaux et la part du tourisme international y apparaît très faible.

Les paysages uniques et contrastés du Grand Sud, ainsi que sa biodiversité exceptionnelle (endémisme du maquis minier, présence des baleines en hiver,..) constituent l'atout principal de cette région. Selon les professionnels du tourisme cette région se positionne donc comme une destination d'aventure, riche de challenges sportifs accessibles à tous, où les touristes peuvent accéder au bien-être à travers l'effort physique. Le site pilote bénéficie aujourd'hui de l'existence de nombreux sentiers de randonnée pédestres (GR et PR), ainsi que de la présence de pistes cyclables. Ces infrastructures aménagées par la province Sud sont balisées et entretenues. Plusieurs opérateurs privés proposent aujourd'hui diverses activités de sport-nature à l'échelle du site pilote. Ces activités sont essentiellement concentrées au sein des aires protégées ou le long des sentiers de randonnées qui sillonnent le site. Des activités nautiques (charter, whale watching, plongée, kayak, plaisance) sont également proposées en baie de Prony ou dans le Grand Lagon Sud. La côte Est apparaît aujourd'hui sous-utilisée par ces opérateurs. Seule la côte oubliée au Nord est utilisée pour des randonnées en kayaks ou ponctuellement par les yachts de luxe.

Une partie de la population locale est déjà impliquée et intéressée à ces activités, notamment à travers le développement de structures d'hébergement. Le seul hôtel du site appartient à une famille du clan Attiti et les campings et gîtes situés en dehors des aires protégées provinciales sont tous tenus par des habitants des tribus. Ces structures se fournissent en produits frais (fruits et légumes, produits de la mer) auprès des habitants de la région, même si ces filières économiques sont aujourd'hui peu développées et structurées. Des partenariats occasionnels sont également mis en place entre des opérateurs privés et ces populations afin de proposer des activités touristiques. Notons toutefois que ces partenariats ne sont pas toujours pleinement opérationnels et demandent à être renforcés. Enfin toute une gamme de formations et d'aides à l'investissement existe à l'échelle provinciale ou territoriale afin d'accompagner le développement de l'activité touristique.

Malgré ces atouts et avancées favorables au développement de l'écotourisme, plusieurs faiblesses ont été identifiées, faiblesses qui pourraient freiner l'accès de l'éco-tourisme au statut de secteur économiquement viable. Les pistes envisagées pour lever ses freins relèvent des champs de la gouvernance et de la planification, du soutien à l'entrepreneuriat, du renforcement de capacité, de la promotion et des mécanismes de financement.

Dans un premier temps un travail de planification en interaction avec les différentes tribus est nécessaire, afin d'identifier les volontés de développement, les projets, les ressources et moyens nécessaires et les partenariats possibles. Dans un second temps, cette planification devra être intégrée à une planification plus générale à l'échelle du Grand Sud, qui permette d'établir un zonage des activités touristiques en fonction des enjeux environnementaux, mais également des autres activités économiques (pêche, mines,...)

Des mesures pour soutenir l'entrepreneuriat locale et des plans de formation sont nécessaires pour garantir la diffusion des meilleures pratiques observées en Nouvelle Calédonie comme dans d'autres régions du Pacifique Sud, voire ailleurs. L'écotourisme étant une notion innovante, le secteur nécessite des campagnes de sensibilisation et de formation des acteurs concernés sur le site du projet, notamment au regard des attentes des visiteurs.

La promotion des produits écotouristiques nécessite outre des actions de communication, d'élaborer un label provincial « écotourisme » afin de permettre aux services / produits éco-touristiques locaux de se démarquer sur le marché national et international.

En parallèle la mise en œuvre de l'écotourisme doit s'accompagner d'une réflexion sur la mise en place de mécanismes financiers qui permettent non seulement le développement économique des communautés locales, mais aussi la génération de revenus qui bénéficient à la préservation des sites touristiques. Les mécanismes à mettre en place seront envisagés de manière plus approfondie et opérationnelle dans le livrable : « Etude de faisabilité des mécanismes financiers » qui fera suite au présent rapport.

1. Introduction

1.1. POURQUOI UNE ETUDE DE FAISABILITE RELATIVE AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS ?

La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un processus basé sur la prise en compte des trois piliers du développement soutenable : économie, social et environnement. Ce type de gestion passe donc par la mise en place d'une économie verte, respectueuse de l'environnement et source de développement économique soutenable pour les populations locales. Au sein du site pilote, le principal axe de développement économique repose actuellement sur l'exploitation minière et sur les activités liées indirectement à celle-ci (maintenance industrielle, roulage, gardiennage, restauration/services,...). Ce type d'activités s'apparente plutôt à des modèles économiques qualifiés de « gris » ou « noirs », conduisant à des pollutions, au gaspillage et/ou l'épuisement des ressources non renouvelables, et à la destruction de l'environnement. Aujourd'hui il est donc nécessaire de lancer une réflexion sur les opportunités de développement d'activités économiques proposant des alternatives ou des compléments « soutenables » aux activités existantes.

Parmi les activités économiques potentiellement compatibles avec les caractéristiques du site pilote (site naturel, terres coutumières, faiblement peuplées), et pouvant s'inscrire dans une stratégie d'économie durable, l'écotourisme¹ représente à première vue une opportunité intéressante.

En effet, et comme le montrent de multiples initiatives dans le monde en développement (Afrique de l'Est, Amérique centrale,...), l'écotourisme peut avoir des retombées positives pour l'environnement mais également pour les populations locales. En général, la mise en œuvre d'une stratégie éco-touristique est d'autant plus réussie qu'elle s'appuie, comme la GIZC, sur des mécanismes de concertation et de participation localement. Au final, l'écotourisme est de nature à permettre de mieux concilier développement économique, social, et préservation de l'environnement, objectif de la GIZC.

Dans le cas du site pilote, il importe d'évaluer son potentiel éco-touristique et d'envisager les étapes possibles du développement d'activités éco-touristiques. En d'autres termes, il est notamment important d'identifier :

- si cette activité peut être économiquement viable et socio-culturellement acceptable,
- les principaux acteurs de l'écotourisme,
- les principaux avantages du site pour le développement de l'écotourisme,
- les recommandations pertinentes pour le développement de cette activité à l'échelle du site,
- et in-fine si cette activité est faisable et soutenable au droit du site pilote.

¹ Selon The International Ecotourism Society (TIES), l'écotourisme est : «un tourisme responsable au sein de zones naturelles qui participe à leur conservation, au bien être des populations locales et qui contribue à l'éducation des différents acteurs ».

Cette étude de faisabilité a donc pour objectif de répondre à l'ensemble de ces questions et ainsi fournir des informations indépendantes et objectives aux acteurs compétents afin qu'ils puissent décider si le développement de l'écotourisme est une solution envisageable pour le site pilote.

1.2. L'AIRE D'ETUDE

Le site pilote du Grand Sud, situé en Nouvelle-Calédonie recouvre l'extrême Sud de la Grande Terre. Il englobe une grande partie de la commune de Yaté² et la partie Est et Sud de la commune du Mont-Dore, y compris l'île Ouen (cf. Fig. n°1). Ce périmètre inclut la Plaine des Lacs et le réservoir de Yaté classés à la convention Ramsar en 2014, ainsi qu'une partie de la zone tampon marine et terrestre (île Ouen) du Grand Lagon Sud (GLS). Pour cette étude, nous aborderons également la Côte Oubliée. En effet, même si celle-ci n'est pas dans le périmètre du site pilote, sur le plan coutumier elle relève, du moins en partie, à la zone des clans de la tribu d'Unia et présente des potentialités de développement d'activités éco-touristiques susceptibles de bénéficier à cette tribu. Selon les derniers chiffres du recensement de 2014, moins de 2.000 personnes peuplent aujourd'hui le site pilote³. Cette population est essentiellement d'origine mélanésienne (95%) et se concentre au niveau des cinq tribus d'Unia, de Waho, de Touaourou, de Goro et de Ouara, localisées sur la frange littorale Est et Sud du site.



Figure 1 : Situation géographique du Grand Sud

² Seule la partie Nord de la commune n'est pas incluse dans le site pilote.

³ Ce chiffre n'inclut pas le personnel vivant sur la base vie de Vale NC : environ 4 000 lits.

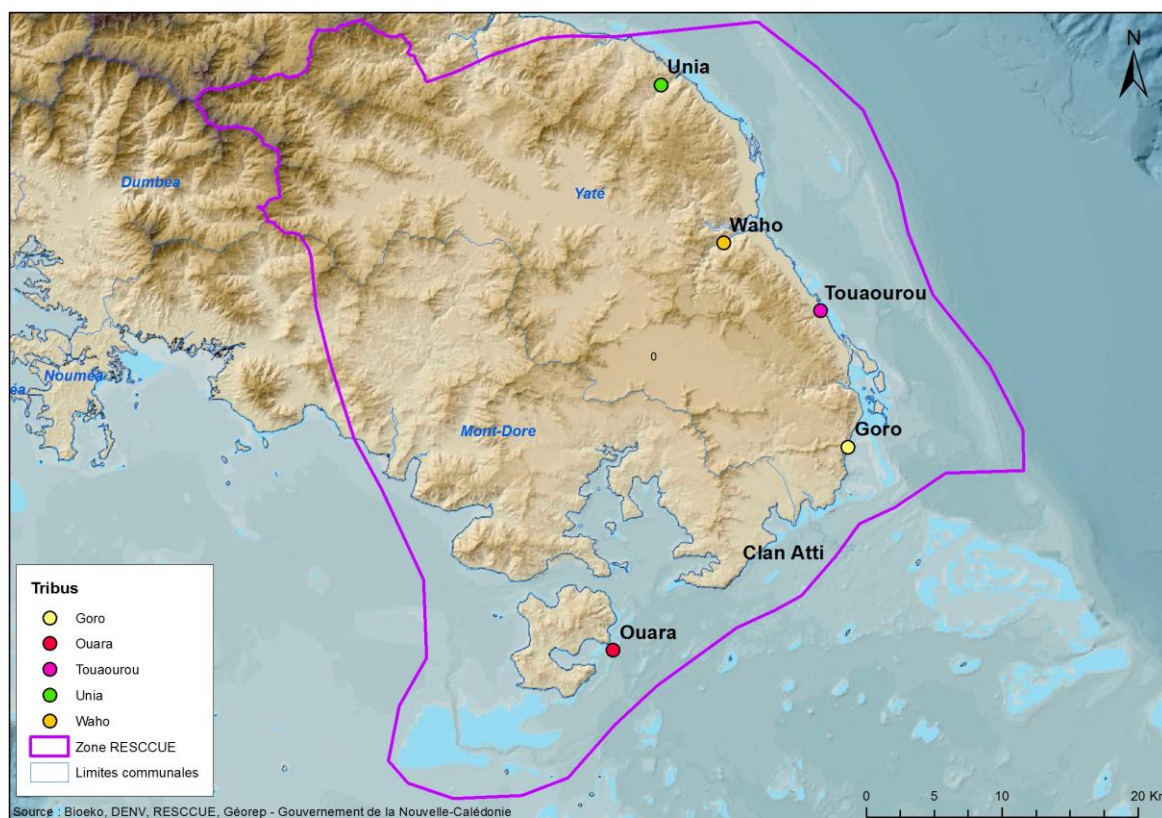


Figure 2 : Répartition des différentes tribus de la Grande-Terre à l'échelle du site pilote.

1.3. LE PROFIL ECONOMIQUE DU SITE PILOTE

Le tissu économique du site pilote a fortement évolué ces dernières années. La population, majoritairement coutumière, se caractérisait il y a encore quelques années par un faible nombre d'actifs (25% en 1996), la plupart des personnes vivant des cultures et de la pêche au sein d'un système kanak communautaire. L'arrivée du complexe industriel et minier, gros pourvoyeur d'emplois directs ou indirects, ainsi que l'augmentation du degré de qualification des jeunes et du niveau de vie des ménages, contribuent chacun à leur niveau à ces changements. Les besoins nouveaux qui sont apparus avec l'élévation du niveau de vie (maisons, voitures, télévisions, coût des études des enfants,...), ne peuvent plus être assumés avec les faibles revenus irréguliers issus de l'agriculture et de la pêche (environ 310.000 F CFP par famille par an - Guyard et al., 2014). Des besoins poussent donc les populations de la zone à prendre un emploi salarié. S'ajoute à cela le fait qu'une partie des jeunes générations, de plus en plus diplômées (2^{ème} cycle), trouvent dévalorisant de rester à la tribu pour travailler aux champs et aller à la pêche (Sabinot et al., 2014). Soulignons toutefois que ce basculement ne s'effectue pas de manière radicale. On assiste plutôt à la mise en place d'une certaine forme de pluriactivité, composée d'une activité salariée dominante (source de revenus stables et

suffisants) liée directement ou indirectement à la mine (53,9% du temps de travail⁴) et d'activités connexes rémunérées ou non (agriculture : 25% du temps de travail, pêche : 20% du temps de travail). Cette pluriactivité peut également être étalée dans le temps et semble être fonction des opportunités rencontrées (subventions ou autres aides provinciales par exemple).

2. Le tourisme en Nouvelle-Calédonie

Le but de cette étude n'est pas de faire une analyse exhaustive du tourisme conventionnel à l'échelle néo-calédonienne. Toutefois, il nous semble important pour juger l'opportunité de développement de l'écotourisme à l'échelle du site pilote d'avoir quelques notions générales sur l'activité touristique conventionnelle à l'échelle du pays.

2.1. LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Plan de Développement Touristique Concerté de Nouvelle-Calédonie (PDTC-NC), élaboré en 2005 à l'issue des Assises du Tourisme, fut le premier document stratégique du pays en matière de développement touristique. Ce Plan présentait la stratégie de développement sur dix ans (2005-2015). A l'époque, les autorités néo-calédoniennes souhaitaient déjà faire du tourisme un secteur prioritaire et s'en servir comme levier de diversification, de développement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. Ce plan fixait les grandes actions à mener sur les différents volets de l'activité.

- Hébergements : renforcement et diversification de l'offre
- Produits :
 - tourisme d'affaire sur Nouméa
 - plan « plage »
 - renforcement des efforts de structuration des offres « activités découvertes naturelles et culturelles » (randonnée, exploration,...)
 - développement de l'offre balnéaire
 - développement des activités nautiques (plaisance, plongée, croisières internes,...)
 - favoriser les activités de niche (pêche, chasse,...)
- Organisation interne
- Transport aérien
- Transport domestique
- Marketing et promotion internationale
- Formation professionnelle.

Cette stratégie affichait déjà la volonté de développer les activités centrées sur la découverte naturelle et culturelle de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que sur les activités nautiques, et susceptibles de s'inscrire dans une démarche éco-touristique.

⁴ Les chiffres relatifs au temps de travail représenté par chacune des activités sont tirés du rapport de l'IAC relatif à l'agriculture en tribu (Guyard *et al.*, 2014), concernant les populations de la côte Sud-Est.

Même si tous les résultats escomptés par ce premier plan ne sont pas atteints, dix ans après des avancées sont toutefois manifestes, notamment en termes de capacité d'hébergement (création de plusieurs hôtels), d'offre de formation aux métiers du tourisme (plusieurs formations sont maintenant disponibles en Nouvelle-Calédonie). Fin 2015, afin de donner suite à ce premier plan, la province Sud a organisé des ateliers du tourisme ouverts aux deux autres provinces. Ces ateliers avaient pour but de définir une nouvelle stratégie pour le développement de ce secteur. Même si l'écotourisme en tant que tel ne sera pas évoqué expressément, la valorisation du capital naturel et culturel de l'archipel, à travers la promotion du tourisme vert et du tourisme en terre coutumière, seront vraisemblablement des axes mis en avant dans cette nouvelle stratégie, qui sera rendue publique courant 2016. Ces orientations sont par ailleurs préconisées par le MEDEF-NC dans le document d'orientation élaboré en amont des ateliers du tourisme (MEDEF-NC, 2015).

2.2. LE TOURISME INTERNATIONAL

➤ Touristes empruntant la voie aérienne

Quasiment inexistant dans les années 80, le transport aérien international a permis l'afflux d'un nombre croissant de touristes entre 1992 et 1997. Depuis le début des années 2000, le nombre des entrées de touristes s'est stabilisé et oscille en fonction des années entre 100.000 et 110.000 par an. L'année 2015 enregistre un nouveau record d'affluence : 114.000 touristes (cf. Figure 3), toutes finalités de tourisme confondues.

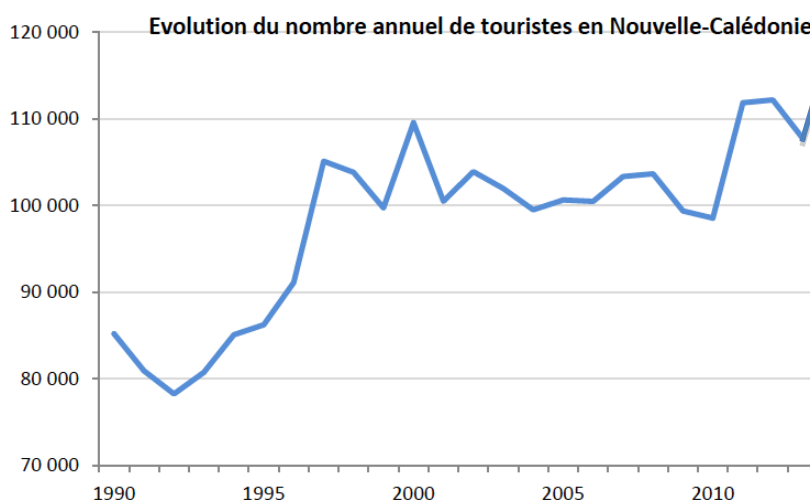


Figure 3 : Evolution du nombre de touristes en Nouvelle-Calédonie entre 1990 et 2015
(source : ISEE, 2016)

Ces touristes proviennent majoritairement : i) de la Métropole (36.245, soit 32% du total), ii) d'Australie (20.926, soit 18% du total) et iii) du Japon (20.056, soit 17% du total). Les 30% restants proviennent des autres îles du Pacifique (Wallis et Futuna, Polynésie Française), mais également de Nouvelle-Zélande, d'Europe et d'Amérique du Nord. Notons que les visiteurs de nouveaux pays industrialisés (Chine, Corée, Taiwan), souvent en recherche d'un tourisme à forte empreinte écologique et coûteux en investissements (nombreux services, karaoké, resorts, golfs, voies d'accès motorisés aux sites à visiter, etc.) sont encore quasiment absents. Des exemples de ce type de tourisme

peuvent être observés au Vietnam ou en Chine, exemples qui peuvent servir aujourd'hui d'exemples pour se représenter des modèles de développement touristique à éviter dans une perspective de durabilité.

Le record d'affluence observé en 2015 s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de touristes australiens (+15,8% par rapport à 2014) et néo-zélandais (+25,8% par rapport à 2014). Ces 2 seuls marchés expliquent près de 70% de la hausse observée. A l'heure actuelle, la Nouvelle-Calédonie capte 6,4% des touristes qui séjournent dans les pays membres de l'Organisation du Tourisme du Pacifique Sud (SPTO⁵). Elle se classe parmi les archipels les plus attractifs de la zone, mais demeure tout de même loin derrière les îles Fidji qui captent à elles seules 42% des touristes séjournant dans le Pacifique Sud.

Le tourisme de séjour (vacances) est la principale motivation pour 58% des visiteurs (ISEE, 2016). Il devance le tourisme « d'affinité » (séjours temporaires de Néo-Calédoniens expatriés, visites familiales, etc., qui représente 19%), et le tourisme d'affaire (13%). Les 10% restants représentent les visiteurs qui viennent en Nouvelle-Calédonie pour d'autres raisons (raisons indéterminées - ISEE, 2016). Les vacances sont le principal motif des touristes japonais, australiens et néo-zélandais. Le tourisme affinitaire provient essentiellement de Métropole (63%), de Wallis et Futuna (7%), d'Australie (6%) et de Polynésie Française (5%). Le tourisme d'affaire connaît un ralentissement depuis deux ans (-12% en 2013 et -19% en 2014), lié à la fin des gros chantiers de construction des deux usines métallurgiques (Vale-NC et Projet Koniambo).

La durée moyenne des séjours touristiques en Nouvelle-Calédonie est relativement stable et diffère en fonction de l'origine géographique des visiteurs :

- 1 mois dans le cas des Métropolitains
- 1 semaine dans le cas des Japonais
- 10 jours pour les Australiens et les Néo-Zélandais.

➤ **Tourisme de croisière et de plaisance**

Le tourisme de croisière connaît un réel essor depuis le début des années 2010. Cette activité est en effet en constante augmentation depuis 5 ans (+ 30% en moyenne entre 2010 et 2013 et une augmentation plus légère +9% entre 2013 et 2014, cf. Figure 4). 422.000 croisiéristes ont effectué une ou plusieurs escales en Nouvelle-Calédonie en 2014. Ce tourisme concerne essentiellement des bâtiments de croisière australiens, bien que des navires en provenance d'Europe, de taille souvent plus modeste (capacité de 200 passagers), y accostent aussi.

⁵ La SPTO a été fondée en 1983 et comprend 18 Etats ou territoires du Pacifique Sud (Etats Fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Niue, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie Française, Iles Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu).



Figure 4 : Evolution du nombre de croisiéristes en Nouvelle-Calédonie entre 2004 et 2014 (source : ISEE, 2015)

Les tours des paquebots de croisière en provenance d'Australie comprennent généralement des touchers à Nouméa, à l'île des Pins et aux îles Loyauté. Les paquebots plus modestes (1 à 2 par an) effectuent en plus, à partir de Nouméa, des touchers dans le Grand Sud au niveau de l'îlot Casy, en baie de Prony ou sur l'îlot Nouaré, en face de Port Boisé.

En marge de ce tourisme maritime de masse, il faut également souligner l'existence d'un tourisme de plaisance haut de gamme⁶. Ces touristes sont généralement de riches propriétaires de yachts et grands yachts (de plus de 24 m), qui viennent passer quelques jours de détente dans les eaux néo-calédoniennes. Les bateaux de plaisance et leurs équipages séjournent généralement plus longuement que le propriétaire, qui rejoint la Nouvelle-Calédonie par avion. Selon les informations de Nouméa Yacht Services, opérateur néo-calédonien qui facilite le séjour de ces bateaux, environ 30 à 35 grands yachts par an et 100 à 150 yachts plus petits séjournent chaque année dans les eaux néo-calédoniennes. Ces plaisanciers sont à la recherche d'un cadre naturel idyllique et vierge mais attendent également des activités de loisirs (plongée, pêche sportive, randonnées,...) Généralement « sur »-équipées, ces unités de croisière ne dépendent pas des structures locales pour le matériel de plongée ou de pêche. Les visiteurs peuvent ponctuellement recourir à un guide spécialisé pour les accompagner dans les eaux du lagon. De même, ils sont généralement peu regardants sur les dépenses pour accéder au haut niveau de confort qu'ils désirent (produits alimentaires de luxe...). On estime à environ 800.000_F_CFP les sommes quotidiennement dépensées sur le Territoire⁷ (Nouméa Yacht Service) par ces touristes à fort pouvoir d'achat.

⁶ Conseil Economique et Social « Rapport n°02/2012 - Autosaisine concernant le tourisme nautique haut de gamme en Nouvelle-Calédonie »

⁷ Ce montant comprend l'ensemble des frais liés à leur séjour en Nouvelle-Calédonie (par ex. : kérosène pour les hélicoptères présents sur les yachts, frais de parking aéroportuaire des jets privés,...)

Les plus gros navires accostent ou mouillent souvent à l'île des Pins et aux îles Loyautés. On peut ponctuellement en observer sur la Côte Oubliée, en baie de Prony ou dans la partie Ouest de l'île Ouen (source : Nouméa Yacht Services). Les propriétaires de petites unités pouvant se rapprocher des côtes plus facilement, recherchent, en plus du cadre naturel vierge, l'échange avec les populations locales. Le CES dans son rapport de 2012 a soulevé la question de la venue en Nouvelle Calédonie d'une plaisance « charter », rendue désormais techniquement possible par des embarcations de plaisance de 60 à 100 m. Mais elle exige une adaptation réglementaire (CES, 2012).

2.3. LE TOURISME « CALEDONIEN »

Les chiffres relatifs aux touristes résidant en Nouvelle-Calédonie (tourisme local) sont plus rares. Les statistiques annuelles de l'ISEE permettent de visualiser le nombre de nuitées passées dans les hôtels locaux par ces personnes. Depuis 5 ans, environ 207.000 Néo-Calédoniens sont hébergés annuellement dans les hôtels du Grand Nouméa (ISEE, 2014). Cette catégorie de touristes occupait majoritairement ces hôtels depuis quelques années, mais depuis 2014, l'écart entre le nombre de nuitées vendues à des touristes étrangers et à des résidents néo-calédoniens a tendance à se réduire, en raison d'un moindre engouement de ces derniers pour les hôtels de la capitale.

L'enquête menée en 2014 par la Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud (DEFE), relative aux dépenses consacrées aux « vacances » par les Néo-Calédoniens, a permis d'obtenir une première image du tourisme local. Cette enquête a été conduite à partir d'un échantillon de 1.350 personnes (800 en province Sud, 400 en province Nord et 150 en province des Îles), mais n'est pas encore rendue publique car en attente de validation, les chiffres obtenus étant sujet à caution selon le bureau du tourisme.

2.4. RETOMBÉES ECONOMIQUES LIEES AU TOURISME

L'ISEE (Bilan du Tourisme, 2014) évalue la recette touristique globale liée au tourisme international à 14,6 Mds F CFP pour l'année 2014, soit une augmentation de 1,1 Mds F CFP par rapport à 2013. Le tourisme représente ces dernières années environ 5% du PIB Néo-calédonien contre 9% pour le secteur du Nickel (ISEE, 2015).

En moyenne chaque touriste dépense pendant son séjour 136.000 F CFP. L'essentiel de cette somme est dédiée à l'hébergement, qui alimente par ailleurs le budget de la Nouvelle-Calédonie par le biais de la taxe sur les nuitées. Cette taxe a rapporté en moyenne 175 millions/an entre 2010 et 2013. En 2014, les dépenses profitant aux entreprises de loisir étaient estimées par l'ISEE à 879 M F CFP. La somme moyenne consacrée aux activités de loisir ou excursions sur le temps d'un séjour était de 8.197 F CFP par touriste. Cette faible moyenne s'explique essentiellement par le fait qu'une partie des touristes internationaux ne consomment pas de loisirs pendant leur séjour.

L'activité de croisière représente de son côté une recette estimée en 2014 à 2 Mds F CFP, dont un peu plus de la moitié (1,1 Mds F CFP) consacrée au financement d'excursions. Chaque croisiériste dépensant en moyenne 4.600 F CFP, principalement lors de l'escale à Nouméa. En plus des sommes dépensées par les croisiéristes, la Nouvelle-Calédonie

perçoit les taxes de navigation qui s'imposent à chaque navire lors de son entrée en Nouvelle-Calédonie. Ces taxes sont inférieures de moitié à celles imposées aux bâtiments marchands (porte-containers notamment). Les recettes totales sont *in fine* reversées au Port Autonome de Nouméa.

Outre ces taxes de navigation, des « frais de participation » sont versés par les croisiéristes lors de chaque toucher sur les îles (île des Pins, Loyauté) ou dans le Grand Sud, aux populations locales en contrepartie de l'organisation de l'accueil (repas traditionnel, danses, collier de fleurs,...) Ces frais oscillent entre 200.000 et 350.000 F CFP par toucher.

Au niveau local, les résidents Néo-calédoniens dépensent en moyenne et annuellement 4,6 Mds F CFP dans des activités touristiques intégrant au moins une nuitée (Enquête province Sud). Plus de la moitié de ce montant (2,6 Mds F CFP) bénéficie à l'économie du Grand Nouméa. Par ailleurs, 131 M F CFP bénéficient aux autres communes de la province Sud et 1,5 Mds F CFP à l'économie de la province Nord.

2.5. AIDES AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU TOURISME

Les collectivités souhaitant faire du tourisme un secteur important de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, plusieurs mesures de soutien pour son développement ont été mises en place depuis 2005. Le Bureau du Tourisme du Service du Développement Economique de la Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE) instruit et supervise les dossiers de demande d'aides relatifs au secteur du tourisme. Parmi ces aides figurent des aides financières. Le secteur du tourisme est par exemple éligible aux aides à l'économie générale mises en place par la province Sud (délibération n°43-2011/APS du 22 décembre 2011). Ces aides sont des incitations financières en faveur de l'émergence et du développement d'entreprises concourant au développement économique de la province. Ces financements peuvent compléter les apports des promoteurs / investisseurs privés afin d'équilibrer leur plan de financement. A titre d'exemple en 2013, sur les 149,2 M F CFP d'aides apportées par la province Sud dans le cadre du développement économique, 29% ont été consacrés au tourisme (soit environ 44 M F CFP). Ces aides sont composées de subventions provinciales et/ou de participations au financement d'organismes promouvant eux-mêmes le développement local :

- l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), financée à hauteur de 60% par la province Sud, finance par microcrédits, le démarrage ou le développement d'activités économiques pour des personnes n'ayant pas accès aux crédits bancaires
- le Fonds de Garantie pour les Micro-Projets Economiques (FGMPE) a pour fonction de faciliter l'octroi de crédits bancaires à de petits projets économiques
- le Fonds de Garantie de la province Sud (FGPS) apporte une garantie complémentaire aux concours des banques pour les projets d'investissements privés dans la province.
- l'Institut Calédonien de Participation (ICAP), est financé par la province Sud, l'Agence Française de Développement (AFD) et par les autres provinces. Cette institution d'Etat a pour mission de faciliter tout projet contribuant au rééquilibrage économique entre le Grand Nouméa et le reste du Territoire.

Parallèlement à ces aides provinciales, la province Sud a créé PROMOSUD, société d'économie mixte qui contribue au financement des projets économiques dans plusieurs secteurs : tourisme, aquaculture, environnement, énergies renouvelables, et mine. Ces dernières années, 82% des fonds de PROMOSUD ont été mobilisés pour le secteur du tourisme.

Depuis 1991, les activités de l'hôtellerie et du tourisme peuvent bénéficier d'une exonération de l'impôt sur les sociétés. Cette exonération s'étend sur 15 à 20 ans, selon la décision de l'Exécutif territorial.

En parallèle à ces aides financières des mécanismes d'accompagnement des micro-entrepreneurs ont été mis en place par le service du développement économique. Un accompagnateur itinérant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) a également été mandaté par le Bureau du Tourisme pour suivre 15 à 20 entreprises prioritaires (en difficulté), afin de les aider à redresser leur activité. Cet accompagnement se matérialise par une assistance de proximité (2 h par mois) et par un suivi de leur dossier.

Toujours en partenariat avec la CCI, des formations sont régulièrement organisées par la province pour ces micro-entrepreneurs. Les thèmes des formations sont définis en fonction des suggestions des agents de terrain de la province ou des Offices du Tourisme (technologie culinaires, métiers de la mer,...). Des formations en gestion, financées par la province Sud ont été régulièrement proposées à des porteurs de projet. Devant la désaffection de ces formations par les micro-entrepreneurs, la province finance la participation de ces derniers au Parcours Créateur de la CCI afin qu'ils prennent conscience de l'ampleur des responsabilités incombant à tout entrepreneur.

En amont des formations organisées pour les porteurs de projet, des formations initiales aux métiers du tourisme sont dispensées. Un BTS tourisme a été mis en place sur le territoire et permet aux élèves des différents lycées hôteliers de poursuivre leur cursus. La Direction de la Jeunesse et des Sport du Territoire et celles des provinces ont mis en place à plusieurs occasions des formations diplômantes spécifiques aux métiers du tourisme, notamment pour les métiers liés aux activités de sport-nature (randonnées, kayak,...)

2.6. UNE PREMIERE EXPERIENCE ECOTOURISTIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE

Dans le cadre de l'exploitation touristique de l'AGDR de l'îlot Amédée, la société Mary D a mis en place un partenariat avec l'Aquarium des Lagons de Nouméa afin que ce dernier effectue des opérations de sensibilisation auprès de ses clients. Cette sensibilisation est effectuée par les bénévoles de l'aquarium sous la supervision des équipes technique de cette entité. Trois animations sont effectuées sur site :

- une sur le bateau à fond de verre qui circule sur les récifs et herbiers autour de l'îlot,
- une sur le Mary D au niveau des fonds blancs le long de la barrière récifale,
- une sur le Mary D lorsqu'il fait le tour de l'îlot.

En contrepartie de cette action de sensibilisation, la société Mary D reverse 100 F CFP/passagers à l'aquarium. En l'espace de 3 ans ce partenariat a permis de collecter environ 5 M F CFP. Une association vient d'être créée par l'aquarium pour héberger ce

fonds, mais également pour qu'ils puissent être utilisés pour financer des actions en faveur de la conservation de l'îlot Amédée ou d'autres zones du lagon. Un comité technique sera mis en place afin de définir, en appui à l'association, les projets de conservation à financer.

2.7. CONCLUSION

Le tourisme représente une source non négligeable de recettes pour le territoire Néo-Calédonien, qui plus est apporteur de devises étrangères. Le secteur est largement encouragé par les autorités. En revanche, la mesure de son impact économique et social sur les populations locales en fonction de leur localisation est à améliorer. A priori, l'activité touristique bénéficie largement à des opérateurs basés soit à Nouméa ou à l'étranger (opérateurs de croisière), ou éventuellement à des entrepreneurs récemment installés localement ces dernières années (petits opérateurs de loisirs et propriétaires de resorts par exemple). Dans son rapport annuel 2014 et pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer estimait à 5.547 le nombre total d'emplois déclarés dans le secteur. Mais il ne semble pas que des évolutions majeures se soient produites depuis 2010 : le secteur représentait déjà 5.506 emplois en 2011 (IEOM, 2011). Par ailleurs, la part des emplois pour la province Sud hors Grand Nouméa demeure vraisemblablement faible. En outre, et sur la base des types de fréquentation actuels, un certain niveau de professionnalisme est exigé dès lors qu'un tourisme moyen / haut de gamme est attendu (pratique de l'anglais, qualité du service, etc.). Enfin la sécurité fait également partie des activités consubstantielles à un tourisme attractif – elle offre aussi des opportunités d'emploi non nécessairement qualifiés mais à forte valeur ajoutée en terme d'attractivité des territoires.

Depuis 2005, le tourisme apparaît comme un secteur prioritaire de développement. Plusieurs recommandations issues des ateliers du tourisme de 2005 ont été mises en place (augmentation du nombre d'hôtels, système de classification des hébergements,...) De nombreuses aides au développement (appuis financiers ou accompagnement et formations) ont également été mises en œuvre par la province Sud et par d'autres collectivités locales pour accompagner les micro-entrepreneurs et entrepreneurs.

Aujourd'hui, entre 520.000 et 530.000 touristes allochtones visitent chaque année la Nouvelle-Calédonie. 75% d'entre eux sont des croisiéristes qui ne restent en Nouvelle-Calédonie que le temps d'une ou deux escales. Ce tourisme international génère annuellement environ 16 Mds F CFP, dont 175 M F CFP reviennent à la Nouvelle-Calédonie par le biais de la taxe sur les nuitées.

Une première enquête menée par la province Sud en 2013 (DEFE, com.pers) a permis d'estimer les dépenses des Néo-calédoniens dédiées aux activités de vacances et loisirs assimilables au tourisme. Elles s'élèvent annuellement à 5 Mds F CFP, dont une infime partie (131 M F CFP) bénéficie aux économies de la province Sud hors Grand Nouméa.

3. Evaluation du potentiel éco-touristique du site d'étude

3.1. PROFIL TOURISTIQUE

L'étude menée en 2013 par le Bureau du Tourisme de la province Sud et TNS (Brial et Porêt, 2013), a permis de définir le positionnement du Grand Sud et donc du site pilote, dans l'esprit des touristes néo-calédoniens (cette étude n'a pas recensé l'avis des touristes internationaux).

Le tableau suivant synthétise les résultats de l'analyse AFOM effectuée dans le cadre de cette étude pour la destination Grand Sud.

Tableau 1 : Analyse AFOM sur la perception des habitants, touristes et opérateurs touristiques à l'échelle du Grand Sud (source Brial et Porêt, 2013).

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des paysages atypiques (lunaires et contrastés) • Un mélange unique de couleurs • Une diversité d'activités sportives (avec plusieurs niveaux de difficultés) • La proximité du Grand Nouméa • L'observation des baleines • Une notoriété assise • Plusieurs camping et gîtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque d'activités culturelles • Un manque (nombre et diversité) de structures d'hébergement • L'absence de bars ou de lieux de relaxation similaires • L'état des routes • La signalétique de la commune et des activités touristiques • Le manque d'aménagement (points de vue) • La propreté des sites touristiques (déchets solides...) • Le manque de poubelles sur les parcours de randonnées
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil en tribu se développe de plus en plus • Une volonté des habitants à s'ouvrir aux touristes 	<ul style="list-style-type: none"> • L'usine du Sud qui a un impact négatif visuel • Les tensions entre tribus du Sud (insécurité perçue)

Selon cette étude, la région Grand Sud se positionne donc comme une destination d'aventure, riche de challenges sportifs accessibles à tous, où les touristes peuvent accéder au bien-être à travers l'effort physique. Les paysages uniques et contrastés du Grand Sud, ainsi que sa biodiversité exceptionnelle (endémisme du maquis minier, présence des baleines en hiver,..) sont les raisons le plus souvent évoquées par les touristes, les prestataires touristiques, ainsi que les habitants pour caractériser l'attractivité de cette région (Brial et Porêt, 2013). Nos discussions avec les différents opérateurs touristiques confirment en effet, que les touristes séjournent dans le Grand Sud parce qu'il est un endroit paisible et naturel leur permettant de se « ressourcer ». Les visiteurs apprécient de s'y sentir « Seuls au Monde ». Manifestement, plusieurs d'entre eux sont également en attente d'un partage avec les populations locales afin de découvrir leur mode de vie traditionnel (visites de tribus, pratiques agricoles, découverte de l'artisanat et des traditions culinaires,...)

3.2. LE TOURISME SUR LE SITE DU PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

De manière générale, les données chiffrées précises sur l'activité touristique à l'échelle du site sont lacunaires.

Des comptages sont effectués par les autorités provinciales à l'entrée des aires protégées, ainsi que le long des sentiers de randonnée (35 éco-compteurs ont été installés entre 2011 et 2016). Sur la base de ces chiffres et des données de fréquentation des différentes structures d'hébergements et activités touristiques, une première estimation est possible : près de 80.000 touristes visitent le Grand Sud chaque année. Il faut également ajouter à ces estimations les 21.000 personnes qui arpentent les sentiers localisés hors des aires protégées et comptabilisées par la Direction de la Jeunesse et des Sport.

Les discussions conduites avec certains opérateurs (Calédonie Charter, Aventure Pulsion) font ressortir l'importance du tourisme local et affinitaire dans leur activité (environ 90% des touristes). La part du tourisme international apparaît très faible à l'échelle du site. En outre, le nombre de nuitées enregistrées par les structures d'hébergement comprend celles de visiteurs qui séjournent à des fins professionnelles. Les discussions conduites avec les gérants de ces structures font ressortir l'importance de cette demande d'hébergement, notamment en semaine.

Tableau 2 : Estimations de la fréquentation (source : province Sud)

Site	Nombre de visiteurs annuel	Source
Parc Provincial de la Rivière Bleue	30 000	province sud
Chutes de la Madeleine	10 268	province sud
Netcha	6 521	province sud
Bois du Sud	4 252	province sud
Cap N'Dua	15 000	province sud
Whale Watching	5150	SANT
Kayac en baie de Prony	200-250	Littoralys
Kayac côte oubliée	150	Aventure Pulsion + H2O
Kanua Tera	8000	Littoralys
St Gabriel	NC	
Camping Unia	NC	
Camping Port Boisé	NC	
Total	79 591	

Ce manque de données limite l'estimation des retombées économiques générées par le tourisme à l'échelle du site de projet. Les seules données disponibles à l'heure actuelle sont celles de la province et relatives aux aires protégées qu'elle gère. Ces données sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Nombre de visiteurs, droit d'entrée et dépenses (source : province Sud)

Site	Nombre de visiteurs annuel	Droit d'entrée (F CFP)	Dépenses de fonctionnement DENV (F CFP)	Investissements DENV (F CFP)
PPRB	30 000	15 000 000	72 425 628	79 424 375
Chutes de la Madeleine	10 268	2 507 200		
Netcha	6 521	1 569 300	23 234 636	13 000 000
Bois du Sud	4 252	1 158 700		
Cap N'Dua	15 000	-	1 386 730	549 250
Total	66 041	20 235 200	97 046 994	92 973 625

Pour les aires protégées présentes au sein du site pilote, les droits d'entrée génèrent annuellement un peu plus de 20M F CFP, soit à peine 20% du montant des dépenses liées au fonctionnement de ces aires (cf. tableau n°3). Aujourd'hui ces recettes sont reversées au budget général de la province Sud et ne sont donc pas directement réaffectées à la conservation ou à l'aménagement de ces aires.

Aujourd'hui le site d'étude est perçu par les touristes résidents et les habitants de la zone comme un site naturel exceptionnel où ils viennent chercher le bien-être à travers l'effort physique.

L'estimation de l'activité touristique au niveau du site est délicate aujourd'hui. En effet, en dehors des statistiques de la province Sud relatives aux aires protégées, peu de chiffres sont disponibles. Si, sur la base des déclarations de chaque opérateur touristique, il est possible d'estimer à environ 80 000 personnes, il reste malaisé de se prononcer sur la manne économique générée par cette activité. Les seules retombées financières disponibles sont celles concernant les entrées sur les aires protégées. Ces dernières couvrent aujourd'hui à peine 1/10 des dépenses provinciales liées à leur gestion.

3.3. LES PRINCIPAUX SITES ET ATTRACTIONS ECOTOURISTIQUES DU GRAND SUD

➤ Le réseau d'aires protégées

Depuis les années soixante, la province Sud a mis en place plusieurs aires protégées sur le site pilote. Plusieurs d'entre elles ont un statut leur permettant l'accueil de touristes :

- Le Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB), incluant les RN de la Haute Pourina et de la Haute Yaté,
- La frange littorale du Parc Provincial du Grand Lagon Sud (partie du Bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO),
- Les Aires de Gestion Durable des Ressources (AGDR) :
 - de Netcha
 - des bois du Sud
 - de l'îlot Casy
- Les réserves naturelles :
 - du Cap N'Dua
 - de la Forêt Nord
 - du Pic du Pin

- du Pic du Grand Kaori
- des chutes de la Madeleine
- de la Fausse Yaté
- de la Forêt Cachée
- du barrage de Yaté
- de la Haute Pourina (incluse dans le PPRB)
- de la Haute Yaté (incluse dans le PPRB)
- du Grand Port
- de l'aiguille de Prony

Parmi ces aires protégées, le PPRB, la réserve du Cap N'Dua et des chutes de la Madeleine, ainsi que 2 des trois AGDR, ont été équipées pour l'accueil de visiteurs.

✓ **Le Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB)**

Créé en 1980, le PPRB s'étend sur plus de 22.000 ha de maquis miniers et forêt humide ultramafique. Il englobe l'ensemble des bassins versants de la Rivière Bleue et de la Rivière Blanche, qui alimentent le réservoir hydroélectrique de Yaté. Les formations végétales qui le composent révèlent un fort taux d'endémisme floristique. Outre la flore exceptionnelle, on peut également y observer la plupart des oiseaux néo-calédoniens, notamment l'espèce endémique emblématique du pays: le cagou. On peut y rencontrer également des méliphages noirs (*Gymnomyza aubryanna*), autre espèce endémique protégée, très rare.



Ce parc abrite également de nombreux vestiges de l'exploitation forestière et minière ancienne, permettant aux visiteurs d'en apprendre plus sur l'Histoire de la région.

Plusieurs installations au sein du PPRB ont été aménagées pour attirer et accueillir le public, mais également pour lui faciliter la découverte de cet environnement unique. Des aménagements permettant les loisirs « verts » ont été mis en place, tels que :

- des pistes de randonnées pédestres,
- des pistes cyclables pour randonnées VTT ou Footbike,
- des zones de bivouac.

Aujourd'hui, 9 prestataires privés opèrent au sein du parc et proposent des activités aux visiteurs (grimpes d'arbres, locations de VTT et footbikes, ballades en kayak, randonnées pédestres guidées, accueil de visites guidées (japonais, croisiéristes)).

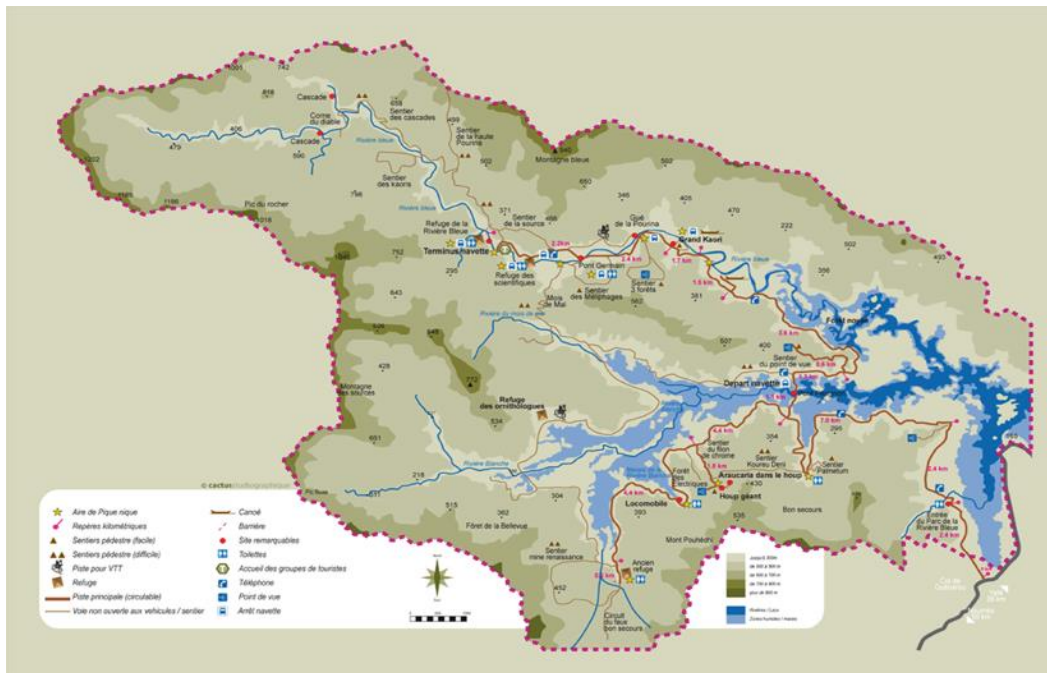


Figure 5 : Carte du Parc Provincial de la Rivière Bleue (aménagement et circuits VTT)

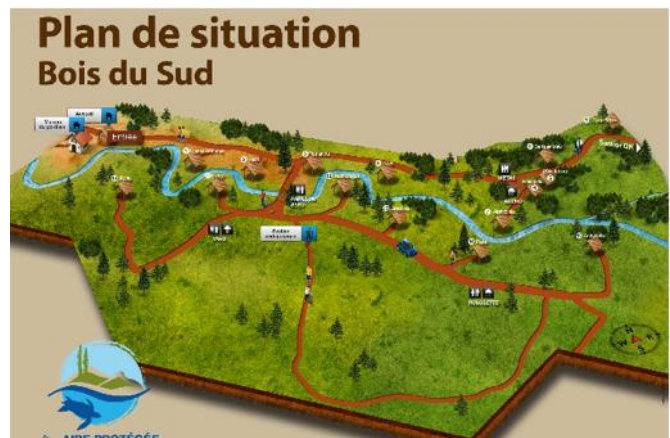
✓ **Les réserves des chutes de la Madeleine et du Cap N'Dua**

La réserve des chutes de la Madeleine couvre environ 400 ha de maquis minier et de reliquats de forêt humide ultramafique. Cette réserve botanique le long de la Rivière des Lacs, illustre le fort taux d'endémisme de la flore du site pilote. Le long du sentier botanique, on peut observer les 168 espèces végétales différentes qui composent la zone, parmi lesquelles sept conifères primitifs, vestiges du Gondwana. La rivière des Lacs qui traverse la réserve abrite les célèbres Chutes de la Madeleine. Ancien lieu de baignade des Néo-calédoniens, le site est aujourd'hui fermé à ce loisir afin d'assurer la protection de la végétation rare présente sur les berges (bois bouchons...)

La réserve du Cap N'Dua se situe à l'extrême Sud de la grande Terre. Seule réserve côtière du site pilote, elle s'étend sur 830 ha de maquis minier. Ancienne réserve forestière du Sud, cette zone est fortement touchée par l'érosion. Une aire permettant l'observation des baleines est aménagée sur les hauteurs du Cap.

✓ **Les AGDR de Netcha et Bois du Sud**

Localisé à proximité de la réserve des chutes de la Madeleine, le site de Netcha a été aménagé pour compenser l'interdiction de baignade et de bivouac à l'intérieur de la réserve. Ce site comprend plusieurs emplacements de camping, des farés, et des sanitaires. Des activités y



sont proposées comme le VTT ou le kayak. Des sentiers de randonnées traversent le site et des visites guidées pour les touristes japonais et croisiéristes y sont organisées. La gestion de cette AGDR a été confiée à un prestataire privé.

Le site des Bois du Sud est localisé en face de l'entrée du PPRB. Créée en 2009, cette AGDR a été mise en place pour offrir un site de bivouac à proximité du PPRB tout en permettant la conservation du patrimoine naturel. Comme pour le site de Netcha, sa gestion a été déléguée à un prestataire privé.

➤ La baie de Prony

La baie de Prony regroupe des curiosités naturelles et culturelles qui en font un site important pour l'activité touristique. Au niveau de ses atouts naturels, et outre les nombreuses baies et plages, notons :

- la présence de l'îlot Casy et de l'aiguille de Prony dans la baie ;
- les sources chaudes au niveau de la baie du Carénage (sources thermales des Kaoris) ;
- la présence d'une forêt humide ultramafique le long du littoral ;
- la réserve naturelle du Cap N'Dua qui ferme la baie à l'Est ;
- la présence des baleines à bosses entre juillet et septembre.

D'un point de vue culturel, on y trouve de nombreuses traces de l'activité forestière et minière passée avec notamment :

- le village de Prony, ancien baigne réhabilité en village minier au milieu du XIX^{ème} siècle ;
- les vestiges de l'îlot Casy (cimetière, puit, verger,...) ;
- la baignoire et le wharf des Japonais en baie du Carénage ;
- les vestiges miniers du Creek de la Baie Nord ;
- le vestige du camping de Port Boisé ;
- la mine de Jade de l'Île Ouen.

➤ La plaine des Lacs : zone Ramsar

Dans la partie centrale de la zone d'étude, la plaine des Lacs se caractérise par la présence d'un pseudo-karst péridotitique, formation unique au monde, et de paysages composés de vastes zones humides marécageuses clairsemées de lacs et de dolines. On y observe également de nombreux bassins versants endoréiques où les écoulements de surface disparaissent au niveau de failles, l'eau circulant ensuite au travers du réseau souterrain de faille pour ressurgir dans les bassins versants voisins, ou directement au fond du lagon.

Les formations végétales de cette zone humide sont composées de végétaux très spécialisés dont toutes les espèces sont adaptées aux conditions d'hydromorphie du sol et, pour certaines, à des périodes de submersion (Jaffré et L'Huillier, 2010). Citons par exemple certains conifères très rares : *Retrophyllum minus* (bois bouchon) et *Dacrydium guillauminii*, un des conifères les plus rares de la planète. Les maquis herbacés de ces zones humides renferment également de nombreuses espèces à distributions restreintes inscrites sur la liste Rouge des espèces menacées de l'UICN (Jaffré et L'Huillier, 2010).

Outre la flore typique de cette partie de la Nouvelle-Calédonie, les différentes masses d'eau douce (cours d'eau, lacs et dolines) du Grand Sud abritent plusieurs espèces rares et menacées. Le poisson *Galaxias neocaledonicus*, endémique aux bassins versants de la plaine des Lacs en est un parfait exemple. Citons également le fort taux de micro-endémisme observé dans la flore aquatique des diatomées (algues unicellulaires) des cours d'eau du Grand Sud (Marquié *et al.*, 2014), ou la présence de la plante aquatique *Eriocaulon neocaledonicum*, endémique à la Nouvelle-Calédonie et qui abonde dans les dolines du Grand Sud (Bargier et Dominique, 2013).

Au niveau de la faune terrestre, les différents patchs forestiers du plateau de Goro qui s'étendent au Sud de la plaine des Lacs abritent une avifaune présentant un fort taux d'endémicité (37,5% - Desmoulin et Barré, 2004). Parmi les espèces endémiques, figurent le notou et la perruche à front rouge, deux espèces emblématiques de la Nouvelle-Calédonie.

L'ensemble de la zone a été classé en 2014 à la Convention de Ramsar sur les zones humides.

➤ Les paysages côtiers et lagunaires de la côte Sud et Est

Les côtes Sud et Est du site pilote abritent une multitude de baies et plages naturelles. Sur la partie Sud-Est (Goro à Touaourou), de nombreux îlots sont également présents (Nouaré, Kié, Néaé, Nouméré, Némou, Kouaounéac, Nou, Nié, Pavé, Imo, Noutié).

On se situe là dans le prolongement nord du Grand Lagon Sud, une des zones inscrites au Patrimoine Mondial de l'Humanité, en 2008. S'y trouvent de nombreux récifs frangeants et lagunaires peuplés d'espèces subtropicales plus apparentées aux espèces des eaux plus froides de Nouvelle-Zélande qu'à celles du reste de la Nouvelle-Calédonie. Y sont également présentes de nombreuses espèces emblématiques comme les tortues vertes, imbriqués ou grosses têtes, des dauphins, des dugongs et de petits rorquals. Les baleines à bosse séjournent dans ce lagon de fin juin à septembre.

Cette côte, terre coutumière, abrite les quatre tribus du site d'étude (Goro, Touaourou, Waho et Unia). C'est sur le territoire de ces tribus ou à proximité que se trouvent les hébergements décrits plus loin dans ce rapport. Sur la côte, le bleu turquoise du lagon contraste avec les couleurs vertes et rouges des massifs latéritiques qui s'élèvent rapidement sur le littoral. Plusieurs possibilités de randonnées le long d'anciennes pistes minières y sont possibles (gérante du gîte St Gabriel, com. pers). La baignade est possible aux cascades de Goro (rivière Wadjana), et à la cascade Camille, en amont de la Kuébini.

Plusieurs vestiges de l'activité forestière et minière passée y sont également présents :

- baignade de Port Boisé
- mine des Japonais
- mine St Gabriel

Le site pilote bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel aujourd'hui reconnu au niveau international au travers de l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité et au classement à la convention internationale des zones humides Ramsar. Plusieurs aires protégées sont ouvertes au public, et des activités de bivouac y sont proposées. De manière générale la beauté des paysages, le caractère sauvage et « vierge » du Grand Sud, ainsi que la présence de fonds marins exceptionnels, confèrent au site pilote un fort potentiel pour le tourisme vert ou tourisme de nature. Ils sont autant d'atouts pour le développement de l'écotourisme.

3.4. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EXISTANTS POUR L'ECOTOURISME

➤ Les infrastructures de transport

L'accès au Grand Sud est principalement routier. Au départ de Nouméa, seule la Route Provinciale n°1 (RP1) relie Nouméa à Yaté en passant le long du réservoir de barrage. Au niveau du col de Plum, un itinéraire bis permet de rejoindre la pointe Sud du site pilote en longeant la côte Ouest. Cet itinéraire, qui dessert la baie de Prony, rejoint également la côte Est par la pointe Sud de Goro et remonte le long de cette côte jusqu'à Yaté. La RP1 est globalement en bon état. L'itinéraire bis présente des tronçons fortement dégradés, notamment au niveau de N'Go où l'activité minière sur le massif et le trafic des poids lourds ont fortement affecté la voie. Des portions sont également dégradées sur le tronçon reliant le col de Port Boisé à Goro.

Autre point noir de cet itinéraire vers le site pilote, la traversée obligatoire de Saint Louis. Cette zone fait l'objet de blocages, « caillassages » de voitures, plus ou moins récurrents, qui génèrent une anxiété variable chez les visiteurs, mais surtout une perte d'activité pour les opérateurs touristiques. L'année 2014 par exemple a vu les blocages durer plusieurs semaines générant une forte baisse d'activité pour les différentes structures d'hébergement.

L'autre point faible souvent cité est le manque de panneaux indicateurs le long de cet itinéraire et l'absence de signalement pour certains gîtes. Si le touriste calédonien habitué à cet état de fait s'en accommode, cela rend difficile le déplacement des touristes étrangers.

Un accès par la mer via le lagon Sud-Ouest est également utilisé par certains charters qui proposent un départ de Nouméa pour aller observer les baleines dans le grand lagon Sud ou des visites de l'îlot Casy.

➤ L'hébergement

Le tableau ci-après liste les structures d'hébergement touristique ouvertes sur le site pilote.

Tableau 4 : les structures d'hébergement existantes au droit du site pilote*

Type d'hébergement	Identité	Nbre de visiteurs
Hôtel écolodge	Kanua Tera. 18 bungalows (2 à 3 adultes + 2 enfants)	Taux de remplissage annuel 60%
Gîtes	St. Gabriel (+camping)	50 à 60 personnes par semaine (pendant les vacances et longs week-ends)
	Iya	Non communiqué
Campings	Unia	Entre 10 et 20 personnes par semaine (pendant les congés et longs week-ends)
	Atti	Ne fonctionne quasiment plus
	Port Boisé	Entre 40 et 70 personnes par semaine (période de vacances/longs week-ends)
Aires aménagées pour le camping	Bois du Sud	1.000 nuitées par an (2014)
	Netcha	1.324 nuitées par an (2014)

*Les taux d'occupation sont approximatifs et se basent sur les données parfois peu structurées fournies par les opérateurs. A noter également que ces comptages incluent pour le Kanua Tera et le gîte St Gabriel les séjours des employés des entreprises de la zone (Enercal, Vale NC et leurs sous-traitants).

Il n'existe à l'heure actuelle qu'un hôtel écolodge sur le site. Il s'agit du Kanua Tera situé dans la baie de Port-Boisé. Cette structure a fait l'objet d'une rénovation lors de sa transformation en Ecolodge il y a quelques années, avec le soutien de promosud. Lors de cette transformation, l'intégration des bungalows dans la végétation du site a été particulièrement soignée afin de préserver la flore et le paysage du site. Cet hôtel appartenant à une famille du clan Attiti, emploie 20 personnes provenant essentiellement de la tribu de Goro et se fournit en produits frais auprès des tribus de la zone (poissons et fruits de mers, fruits et légumes). Malgré ces quelques critères répondant aux standards classiques d'un écolodge, certains manques peuvent être relevés et remettre en question cette appellation. Notamment l'utilisation de groupes électrogènes pour la fourniture d'énergie et le manque de maîtrise de la consommation énergétique, l'absence de tris sélectif.

Outre cet hôtel, il existe deux gîtes tenus par des habitantes de la tribu Touaourou. Le gîte St Gabriel se compose de six petits bungalows et d'une salle de restauration, et dispose d'un vaste terrain face à la mer pour accueillir les campeurs. Plusieurs petits farés en bois ont été aménagés par les fils de la famille pour abriter les campeurs. Ce gîte a été construit il y a une dizaine d'années par le mari de la gérante (décédé depuis). La gérante envisage des travaux de rénovation et a déposé une demande d'aide financière en ce sens. Son dossier ne progresse pas depuis trois ans et aujourd'hui l'absence de bilan comptable propre empêche l'instruction de sa demande.

Le gîte Iya est d'une conception analogue : trois petits bungalows autour d'une salle commune de restauration. Un terrain de camping est également disponible.

Quatre campings se situent également sur le site :

- Le camping Kwatéa est localisé à l'entrée du territoire de la tribu d'Unia, au milieu d'une cocoteraie le long de la plage. Il a été ouvert il y a une dizaine d'années avec l'aide de l'ADIE qui a permis de financer les sanitaires. Plusieurs petits farés ont été mis en place pour accueillir les campeurs. Quelques rénovations, notamment des sanitaires, seraient nécessaires, pour assurer un meilleur confort.
- Le second a ouvert dernièrement au niveau de Port Boisé, près du Kanua Tera. Tenu par une jeune femme du clan Attiti, il a bénéficié de plusieurs aides pour sa mise en place (Fondation Vale, ADIE et NC-initiative). Ce camping propose un faré d'accueil où les campeurs peuvent s'installer pour manger, ainsi que de petits farés. Une cuisine rustique est aménagée à côté du faré d'accueil et des repas sont proposés par la gérante aux campeurs. Deux bungalows appartenant à la SLN sont également disponibles pour les touristes quand les équipes de cet opérateur minier ne sont pas présentes.
- Le troisième est installé sur le territoire de la tribu de Touaourou à côté du gîte St Gabriel : le camping Atti. Sa mise en place a bénéficié d'aides. Néanmoins, d'après la gérante du gîte St Gabriel, il ne fonctionne pratiquement plus. Le manque de motivation par la gérante même est manifestement une cause importante de cette situation.
- Un quatrième camping vient de s'ouvrir à côté de la table d'hôte : la Cabane. Situé à l'estuaire de la rivière du Carénage, la table d'hôte sert les produits du potager du propriétaire. Ce site isolé est accessible soit en kayak par la mer depuis la baie de la Somme, soit en 4x4 en suivant une vieille piste de prospection minière sur plusieurs km, après le carrefour de la Capture. On peut également s'y rendre à pied, le site étant localisé à proximité du GR1.

Outre ces campings, deux aires de camping ont été aménagées par la province Sud au niveau des aires protégées de Netcha et Bois du Sud, ainsi que plusieurs zones de bivouac au sein du PPRB (cf. § précédent).

Les commentaires laissés sur le site « Tripadvisor » par les différents clients de l'écologie Kanua Tera et des gîtes St. Gabriel et Iya sont synthétisés dans le tableau ci-dessous

Tableau 5 : Synthèse des avis des différents clients disponibles sur les sites « Tripadvisor » et « petit futé » (seules les structures référencées sont citées dans ce tableau)

Structure	Classement (Tripadvisor)	Classement (Petit futé)	Remarques
Kanua Tera	Excellent : 10% Très bon : 36% Moyen : 30% Médiocre : 20% Horrible : 4% Commentaires : 89	Excellent : 0% Très bon : 75% Moyen : 15% Médiocre : 0% Horrible : 0% Commentaires : 4	Points forts : situation et cadre naturel, propreté Points faibles : service, qualité et quantité de la nourriture, route d'accès (état et signalisation), rapport qualité-prix
St. Gabriel (gîte +camping)	Excellent : 0% Très bon : 26% Moyen : 8% Médiocre : 52% Horrible : 14% Commentaires : 23	Excellent : 20% Très bon : 0% Moyen : 20% Médiocre : 20% Horrible : 40% Commentaires : 5	Points forts : situation et cadre naturel Points faibles : service, qualité et quantité de la nourriture, propreté, état des sanitaires, route d'accès (état et signalisation), rapport qualité-prix, voisinage bruyant et alcoolisé (tribu)
Iya (gîte + camping)	Non référencé	Excellent : 28% Très bon : 28% Moyen : 16% Médiocre : 0% Horrible : 28% Commentaires : 7	Points forts : situation et cadre naturel Points faibles : service, qualité et quantité de la nourriture, propreté, état des sanitaires, route d'accès (état et signalisation), rapport qualité-prix,
Bivouac de Netcha	Non référencé	Excellent : 50% Très bon : 50% Moyen : 0% Médiocre : 0% Horrible : 0% Commentaires : 4	Points forts : situation et cadre naturel, aménagements (faré, tables, coin BBQ, ponton), propreté, rapport qualité-prix Points faibles : entretien trop tôt le matin

De manière générale, les gîtes de Touaourou ne satisfont pas les attentes d'un tourisme dit de « confort ». La rusticité des gîtes et camping correspond plus à un touriste « nature » peu regardant sur la qualité du produit. La propreté des gîtes et l'état des sanitaires sont souvent cités comme déplorables. Les touristes sont également peu satisfaits par les repas servis, tant d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Si à l'écolodge de Kanua Tera, le standing est de meilleure qualité, ce dernier est souvent perçu comme insuffisant en regard des prix pratiqués (entre F CFP 19.000 et F CFP 25.000 par nuit), notamment par les touristes résidents. La qualité et la quantité de la nourriture, ainsi que la qualité moyenne du service pour ce type d'établissement, sont également citées parmi les points faibles.

L'aire de bivouac de Netcha, seule référencée sur ces sites, bénéficie d'avis très favorables. Les aménagements et l'accueil y sont considérés comme les points forts de même que l'environnement naturel exceptionnel du site.

Il existe aujourd'hui plusieurs structures d'hébergement réparties le long des côtes Sud et Est du site d'étude (1 écolodge, 2 gîtes, 4 campings + 2 aires de camping + des zones de bivouac). L'écolodge et les gîtes bénéficient de leur implantation dans des sites naturels exceptionnels en bord de mer. La nourriture, la qualité du service et le rapport qualité-prix, sont des points faibles souvent cités par les clients de ces établissements. Ces structures sont donc loin de faire l'unanimité auprès des différentes clientèles. Le camping de Netcha est la seule structure d'hébergement à bénéficier aujourd'hui d'un avis unanimement bon.

➤ Les sentiers de randonnée

La randonnée est l'un des produits touristiques phares à l'échelle du site d'étude. Cette activité de sport-loisir permet en effet de découvrir la beauté des paysages du site, mais également l'histoire de la zone. Depuis plusieurs années, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la province Sud développe et entretient des sentiers de randonnées du site. Plusieurs d'entre eux, dédiés aux randonnées pédestres, équestres et au VTT, ont d'ores et déjà été balisés :

- Le GR NC1 : ce sentier a pour point de départ la Baie de la Somme en Baie de Prony, et permet en plusieurs jours de traverser tout le site du Sud vers le Nord, pour atteindre la vallée de la Dumbéa. Ce GR relie la baie de Prony, les aires protégées de Netcha et du Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB) avant de remonter vers la Dumbéa. Plusieurs refuges ont été aménagés (refuge des Néocallitropsis, Netcha, Ouénarou, des Triastaniopsis, des Mulletiers, de la Mine Soleil). Ce GR permet aux randonneurs de découvrir la nature du Grand Sud, ainsi que les différents vestiges des exploitations minières et forestières des siècles derniers.
- Plusieurs autres sentiers de Promenade Randonnée (PR) sont également balisés (12 au sein du PPRB et 4 dans le reste du site). Comme le GR, ces sentiers permettent de découvrir la beauté naturelle du site, ainsi que les nombreux vestiges culturels présents.
- Depuis 2011, 142 km de circuits VTT ont été aménagés par la province Sud autour du site de Netcha. Ces pistes relient les différentes zones de la région (Plaine des Lacs, Creek Pernod, Pic du Pins, Carénage). Elles sont en accès libre et sont entretenues par la province Sud.
- Le balisage d'un nouveau sentier est en projet à proximité de la baie de Port Boisée : le sentier des bagnards. Celui-ci relie l'hôtel du Kanua au camping de Port Boisée et permet de découvrir plusieurs vestiges de l'exploitation forestière passée (boulangerie, magasin, et deux logements).

Au total, 113 km de GR, 134 km de PR et 142 km de piste cyclable sont balisés aujourd'hui sur le site d'étude.



Figure 61 : Les différents itinéraires cyclables des boucles de Netcha.

Outre ces sentiers de randonnées balisés, il existe une multitude d'anciennes pistes à l'échelle du site qui pourraient être dédiées à la randonnée. Certaines sont déjà utilisées par le « personnel » des structures d'hébergement pour offrir des activités à leurs clients. Au niveau du gîte de St Gabriel, les fils de la gérante conduisent les clients qui le désirent sur les pistes minières qui remontent dans la montagne à l'arrière du gîte. Au niveau d'Unia, si cette activité n'est pas encore pratiquée, une demande existe pour arpenter la Côte Oubliée à pied (gérant du camping et Aventure Pulsion, com. pers.). A partir de la tribu un réseau de vieilles pistes permet de remonter le long de cette côte jusqu'à Petit-Borendi ou alors de se rendre d'Unia en direction du PPRB en arpentant les pistes qui remontent la rivière Pourina.

Les données issues des éco-compteurs mis en place depuis 2013⁸ sur certains des sentiers du Grand Sud (GR et PR) permettent d'avoir une première estimation du taux de fréquentation. D'après la DSJPS, 21.000 personnes ont arpenté les sentiers de randonnée pédestre en 2015 et 3.600 ont sillonné les boucles de Netcha en VTT.

⁸ Par la DSJPS

➤ **Les activités et produits éco-touristiques**

L'offre touristique actuelle sur le site d'étude est en adéquation avec le profil naturel du site. L'essentiel de l'offre se focalise sur un tourisme nature ou sport-aventure. Le tableau suivant synthétise les différents opérateurs actifs.

Tableau 6 : Opérateurs touristiques proposant des activités sur le site pilote

Secteur d'activité	Types d'activités	Opérateurs	Sites
Activités terrestres	Randonnée pédestre guidée	Caledonia tour	Sentiers du PPRB
		Caltours	Sentiers du PPRB
	Grimpe d'arbres	Loisir Concept	PPRB
	Camp multi-activités	Escal'aventure	PPRB
	VTT/Footbike	Sud Loisir	PPRB
	Tour 4x4	Toutazimut	PPRB, plaine des Lacs, Prony
		Caledonia Tours	PPRB
	Tour navette	Sweety Tours & Transport	PPRB, chutes de la Madeleine, baie de Prony
Caledonia Tours			
Activités nautiques	Ballade en kayak	Aventure Pulsion	PPRB, baie de Prony et Côte Oubliée
		Sud Loisir	PPRB
		H2O Odyssée	PPRB, baie de Prony, baie du Carénage et Côte Oubliée
	Plongée	Abyss	Aiguille de Prony
	Observation de baleines	Calédonie Charter	Baie de Prony et Grand Lagon Sud
		Aquanature	Baie de Prony et Grand Lagon Sud
		Wethy transport	Baie de Prony et Grand Lagon Sud
	Nautisme de luxe	Nouméa Yacht Service	Baie de Prony, île Ouen et Côte Oubliée
	Croisière	P&O	Ilots Casy et Nouaré
	Taxi-Boat	Casy Express	Baie de Prony, île Ouen
		Wethy transport	Baie de Prony, île Ouen

La quasi-totalité de ces opérateurs sont des entreprises basées à Nouméa ou sur le Grand Nouméa et qui développent tout ou partie de leur activité sur le site d'étude.

✓ **Le kayak :**

Trois opérateurs permettent aujourd'hui d'effectuer des randonnées en kayak. Ces randonnées concernent aujourd'hui trois sites :

- Le PPRB : la balade dans la forêt en pleine lune attire plus de 1 000 touristes par an. Il offre également des sorties pour des groupes scolaires et des comités d'entreprise (300 à 400 personnes/an).
- La baie de Prony propose plusieurs possibilités d'itinéraires : baie du Carénage, îlot Hugo, Cap N'Dua – 200 à 250 personnes/an.
- Un départ pour la Côte Oubliée est possible via Unia (200 à 300 personnes/an).

Cette activité est idéale pour découvrir des paysages et zones naturelles difficilement accessibles par la terre. Sur le lagon, elle permet également de découvrir la faune de la zone sans la perturber.

✓ **La plongée :**

Un seul club de plongée, basé à Nouméa, organise des sorties sur le site d'étude. Il s'agit d'Abyss, qui propose à ses clients des plongées en baie de Prony sur l'aiguille du même nom.

✓ **Le whale watching :**

Entre mi-juin et septembre, la présence des baleines à bosses dans le Grand Lagon Sud est devenue une « attraction » touristique. Le whale watching s'est fortement développé ces dernières années et a donné lieu à l'établissement d'une charte d'observation. Initiée et mise en place par la Direction de l'Environnement de la province Sud, cette charte dicte les comportements que les opérateurs doivent adopter en présence des cétacés afin de les observer de manière respectueuse. Les opérateurs qui la signent sont identifiés pour permettre aux touristes d'avoir des acteurs vers lesquels se tourner pour une observation respectueuse. La plupart de ces opérateurs sont aujourd'hui regroupés au sein de l'association Calédonie Charter. Lors de la saison des baleines, l'existence de cette association facilite une répartition des touristes entre les bateaux, de manière à optimiser le nombre d'unités autour des baleines en fonction du nombre de visiteurs. Aujourd'hui, environ 5 000 touristes/an pratiquent cette activité d'observation dans le Grand Lagon Sud. Certains opérateurs comme Pacific Charter proposent également des packages avec l'hôtel Kanua Tera : sorties en catamaran à partir de Port-Boisé avec hébergement à l'hôtel.

Depuis 2011, la présence des baleines donne également lieu à une fête organisée par la tribu de Ouara sur l'île Ouen. Cette manifestation organisée le dernier week-end de juillet permet aux habitants de l'île Ouen de faire découvrir leur île et leurs traditions aux habitants du Grand Nouméa.

✓ **Les croisières et la navigation de plaisance**

Cette activité se réalise de manière très ponctuelle pour le moment dans la zone. En ce qui concerne les croisières, un seul bateau est venu en 2015 (paquebot de 200 places) avec un toucher sur l'îlot Casy, ainsi que sur l'îlot Nouaré, organisé avec la famille Attiti. La clientèle de ce bateau, passionnée de nature et de culture, a fortement apprécié la flore de l'îlot Casy où sont présents de nombreux Cycas et Araucarias.

Pour les yachts qui viennent dans le Grand Sud, la baie de Prony offre un site abrité et les touristes peuvent effectuer des randonnées autour de la baie et visiter le village de Prony. Ces activités semblent davantage compatibles avec les principes de l'écotourisme que le tourisme de masse des croisières en provenance d'Australie ou d'Europe. Leur structuration est cependant encore très limitée.

Le site pilote bénéficie aujourd'hui de l'existence de nombreux sentiers de randonnée pédestres (GR et PR), ainsi que de la présence de pistes cyclables. Ces infrastructures aménagées par la province sont balisées et entretenues.

Plusieurs opérateurs privés proposent aujourd'hui diverses activités de sport-nature à l'échelle du site d'étude. Bien que concentrées au sein du parc provincial de la rivière bleue, certaines activités nautiques (charter, whale watching, plongée, kayak, plaisance) sont proposées en baie de Prony ou dans le Grand Lagon Sud. La côte Est apparaît aujourd'hui sous-utilisée par ces opérateurs. Seule la côte oubliée au Nord est aujourd'hui utilisée pour des randonnées en kayaks ou par les yachts de luxe.

3.5. LE TOURISME ET LES POPULATIONS LOCALES

➤ **Tourisme : perception par les populations locales**

Au niveau du site pilote, les populations locales mélanésiennes des différentes tribus semblent vouloir s'ouvrir aux visiteurs et voient dans le tourisme une opportunité de développer une activité économique alternative à la mine. Toutefois, si cette ouverture est évoquée par les personnes ayant déjà un pied dans l'activité touristique (camping ou gîte), ainsi que par une partie de la population, elle n'est pas encore évidente pour tous les habitants. Une habitante de Goro défend ainsi l'idée que « *le tourisme ne doit pas venir perturber notre vie de tous les jours : la semaine on fait le champ et la pêche, le week-end c'est pour le tourisme* ». La remarque de la gérante du Kanua Tera, habitante de Goro, confirme ce ressenti : « *les gens en tribu ne sont pas prêts pour le tourisme* », « *le calendrier kanak n'est pas compatible avec cette activité* ». La préparation des différents événements coutumiers mobilisent en effet régulièrement les gens en tribu qui sont alors indisponibles (mariage, fête de l'igname, deuils,...).

S'il existe une volonté manifeste de s'ouvrir, beaucoup des acteurs concernés ne mesurent pas encore les implications induites par le développement d'activités touristiques.

➤ **Le tourisme, source de revenus pour les populations locales**

La volonté d'intégrer les populations locales au développement de l'activité touristique n'est pas nouvelle et plusieurs initiatives en faveur de ce développement ont déjà été menées. Ces initiatives ont souvent été soutenues par la province financées par l'aide au développement et la mise en place de mesures d'accompagnement. Des partenariats ont également été tentés entre les opérateurs privés et les populations du site.

A l'échelle du site de projet, l'ensemble des structures d'hébergement ont été développées par des acteurs locaux (Kanua Tera, gîtes et camping), qui ont bénéficié pour cela de différentes aides de la province. L'ADIE en accordant des prêts a permis l'ouverture des gîtes et campings. Certaines structures, telles que le camping de Port Boisé, ont pu également bénéficier d'aides supplémentaires (Initiative NC et Fondation Vale). De son côté, le Kanua Tera a bénéficié de l'investissement de Promosud lors de sa rénovation et transformation en Ecolodge. Cet acteur reste aujourd'hui actionnaire et assiste les gérants pour la gestion comptable de l'établissement. L'ensemble des micro-entrepreneurs touristiques bénéficie également des dispositifs d'assistance mis en place

par la province (conseillers spécialisés sur les micro-entreprises mis à disposition par la DEFE, conseillers de la CCI, formations,...)

Outre ces aides financières entre 2006 et 2009, dans le cadre du projet Grand Sud de la province, une dizaine de jeunes sélectionnés au sein des tribus du site ont pu bénéficier d'une formation rémunérée aux métiers du tourisme (guide, gestion,...). Une couveuse d'entreprises avait même été créée pour accompagner ces jeunes entrepreneurs le temps de lancer leur activité. En 2009, le changement de mandature au sein de l'exécutif provincial et la redistribution des priorités de développement a conduit à l'abandon du projet Grand Sud. La couveuse a dû cesser son activité face au manque de financement. Les jeunes ont pu continuer seuls pour lancer leur activité. Seule Natasha Attiti, en bénéficiant de plusieurs aides financières, a pu arriver aux termes de son projet en montant le camping de Port Boisé.

Aujourd'hui encore, des microprojets touristiques sont élaborés par des jeunes en tribu, mais quasiment aucun ne passe le cap du montage de dossier. Si le dossier n'est pas bloqué par les banques ou les assurances qui ne prennent pas le risque de s'engager auprès de ces jeunes, c'est l'acte de palabre, acte coutumier justifiant de l'accord de la tribu au projet, qui est manquant.

En parallèle du développement de ces projets, plusieurs tentatives de partenariats entre opérateurs privés/publics et populations locales ont pu être recensées au cours de nos entretiens. Un partenariat entre les charters amenant les touristes pour observer les baleines et la tribu de l'île Ouen pour faire bénéficier leurs clients d'un repas traditionnel le midi a été mis en place. Ce partenariat n'a pas perduré du fait du manque de ponctualité des habitants qui ne fournissaient pas toujours les bougnas à l'heure prévue. Ce manque de ponctualité rend également réticents les opérateurs de charter à l'idée d'employer un guide local à bord des bateaux lors de la saison des baleines. Des partenariats positifs ont toutefois pu être observés. Par exemple, sur financement de la province, la gérante du camping de Port Boisé contribue à la vigie terrestre au niveau du Cap N'Dua qui permet l'observation des baleines. Le soutien du Syndicat des Activités Nautiques et de l'association Calédonie Charter, à un habitant de l'île Ouen a pu permettre à celui-ci de mettre son bateau aux normes (agrément activité nautique) et d'obtenir le diplôme nécessaire au transport de personnes (Capitaine 200) pour développer son activité d'observation des baleines.

Outre les charters, chaque hébergement tente de proposer des activités de loisir. Les touristes qui le souhaitent peuvent découvrir la vie des tribus (Goro, Touaourou), effectuer des randonnées sur les sentiers environnants (guides proposés au Kanua Tera, au gîte St Gabriel et au camping de Port Boisé), ou visiter les îlots voisins (Kanua Tera sur Ouaré et St Gabriel de la Kuebini). Ces activités ne sont pas aujourd'hui structurées et sont organisées à la demande. Les guides sont souvent des personnes non formées qui sont soit des jeunes de la tribu voisine soit les membres de la famille du gérant (gîte Saint Gabriel, camping Port Boisé). De même les activités nautiques proposées ne respectent pas toujours la réglementation en vigueur. Les touristes sont par exemple transportés sur les îlots sur des embarcations ne possédant pas l'agrément pour ce type d'activité (gîte Saint Gabriel). Cela pose un réel problème de responsabilité en cas d'accident, avec des conséquences financières potentiellement graves pour la gérante et freine donc toute organisation de sorties avec des groupes de touristes étrangers (Australiens ou Japonais).

Selon la gérante, ce dernier gîte propose également des spectacles de danses traditionnelles, assurés par la troupe au sein de laquelle les enfants de celle-ci évoluent. Le prix n'est pas déterminé et les touristes sont libres de laisser la somme qu'ils souhaitent, les revenus étant directement reversés à la troupe de danseurs.

➤ **Le tourisme, soutien au développement local ?**

Dans de nombreuses régions, la croissance de l'activité touristique permet le développement ou le soutien d'activités économiques connexes comme l'agriculture, la pêche ou les services. L'approvisionnement en produits alimentaires est souvent un moyen d'intéresser les populations locales sur les retombées économiques indirectes du tourisme.

✓ **Les fruits et légumes**

Au droit du site pilote, l'approvisionnement en produits frais (fruits, légumes, tubercules) des gîtes et du Kanua Tera, est assuré par les populations locales. Les fruits et légumes proviennent des champs des propriétaires, ou sont achetés aux autres membres de la tribu, voire au marché des femmes de Waho.

En plus de ces petits producteurs locaux, la province et la commune de Yaté, avec le soutien de l'Agence de Développement de Yaté (ADEVY), tentent de structurer plusieurs filières agricoles : filière caille, tubercules et cultures maraîchère, ainsi que la production de plantes de maquis minier pour la végétalisation des mines. Après deux années de travail des différents groupes thématiques mis en place par les acteurs susmentionnés, le constat est mitigé. Au niveau de la filière « cailles », malgré une demande forte pour ce produit (grandes surfaces de Nouméa), un bilan économique négatif est affiché pour les années 2014 et 2015. Plusieurs problèmes au niveau de la filière de production se cumulent. Ces problèmes sont essentiellement liés à une mauvaise gestion technique et comptable des exploitations qui a conduit à l'endettement actuel. Un plan d'action vient d'être défini par la DDR afin de mieux appréhender les mécanismes d'élaboration du prix de « la caille » par les éleveurs, les accompagner de manière plus soutenue afin d'être en mesure d'établir une comptabilité analytique et ainsi mieux cerner les problèmes. Les autres filières sont moins avancées.

Au niveau des pépinières, la filière est soutenue par le minier Vale-NC et a pour objectif du sous-traiter la phase de grossissement des plants aux populations locales, en s'appuyant sur l'aide de l'ADEVY qui sert d'intermédiaire entre Vale-NC et les six pépiniéristes. La mise en œuvre de cette filière a été retardée par des différents survenus entre les pépiniéristes et Vale-NC sur le montant de revente des plants. En accord au départ, une fois intégrées les spécifications techniques du cahier des charges, les pépiniéristes ont proposé un prix de vente bien trop élevé et non-compatible avec la survie de la filière. Suite aux négociations tenues sur ce point fin 2015, un contrat de rachat des plants par l'ADEVY aux pépiniéristes est en cours d'élaboration et devrait être signé en 2016.

La filière tubercule ne se trouve qu'au stade amont de son développement et devrait être véritablement lancée qu'en 2016. Cependant, le manque de moyen matériel fonctionnel (i.e. tracteur) reste un réel problème pour le développement de cette filière. En effet, actuellement on ne compte que 2 tracteurs fonctionnels sur les 14 engins présents au total dans la commune. D'autre part les propriétaires privés de ces deux tracteurs ne

veulent pas toujours effectuer le labour des autres champs étant donné qu'ils ont déjà rencontrés des difficultés pour être rémunérés. Il est donc envisagé d'envoyer un jeune en formation au lycée agricole de Pouembout en espérant qu'il revienne s'installer sur Yaté. Il est également prévu de passer à une agriculture biologique pour ces productions. Comme confirmé par la directrice de l'association Biocalédonia qui gère la certification des produits issus de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie, il y a une réelle demande aujourd'hui pour les fruits et légumes biologiques, demande à laquelle la production locale n'arrive pas à répondre.

✓ Les produits de la mer

Aujourd'hui, seuls deux pêcheurs professionnels exercent sur le Grand Sud. Ils écoulent la majorité de leur pêche directement sur Nouméa via les colporteurs. Selon les gérantes des différentes structures d'hébergements, l'approvisionnement en produits de la mer se fait auprès des pêcheurs locaux. Elles passent commande et sont livrées. En théorie selon la réglementation des pêches de la province sud, seuls les pêcheurs professionnels – i.e disposant d'une autorisation de pêche et d'une licence - sont en mesure de commercialiser les produits de la mer. En pratique, il s'avère que beaucoup de pêcheurs vivriers vendent plus ou moins fréquemment tout ou partie de leur pêche. Devant le manque d'offre sur la commune, l'ADEVY ou les structures de restauration sont approvisionnées par ces pêcheurs non professionnels.

En Nouvelle-Calédonie, la pêche sert fréquemment de source de revenus occasionnelle pour les populations en tribu. C'est le moyen le plus rapide et le plus simple de gagner un peu d'argent pour répondre à une dépense ponctuelle (réparation d'un véhicule, rentrée scolaire...) Les principales raisons invoquées par ces pêcheurs pour ne pas acquérir une licence sont : la peur de perdre la gratuité de leur couverture sociale-maladie et le caractère ponctuel de cette pratique, bien que certains commercialisent plus fréquemment que d'autres.

Depuis 2015, la DDR et l'ADEVY réfléchissent à une professionnalisation de cette filière. L'option retenue aujourd'hui est de mettre en place une structure commune porteuse qui embaucherait les deux équipes de trois pêcheurs formés pour cela. Cette structure fournirait également le bateau, ainsi que le matériel et autorisations nécessaires. Le choix de la structure porteuse n'est pas encore défini et trois options sont à l'étude :

- la création d'une société privée qui réalise les investissements nécessaires et gère l'embauche des équipages ;
- l'ADEVY réalise les investissements et gère l'embauche des équipages ;
- l'ADEVY réalise l'investissement pour l'achat du bateau et contractualise une société privée d'exploitation qui embauche les équipages.

En parallèle, une identification des personnes susceptibles d'être formées pour composer les deux équipages sera menée en 2016. L'appui des pêcheurs professionnels de Thio ou de l'île des Pins sera sollicité pour tester les jeunes de la commune. Il est également prévu d'installer deux Dispositif de Concentration des Poissons (DCP) au Nord et au Sud de la côte Est de Yaté.

Globalement le tourisme et l'écotourisme sont des débouchés possibles pour les productions locales en cours de structuration. Toutefois la demande sur le marché intérieur est telle (notamment sur des secteurs de niches comme l'agriculture biologique ou certains produits de la mer), que le développement de ces filières n'est aujourd'hui pas dépendant de ce secteur. Ce dernier représente toutefois une filière locale d'écoulement des produits qui peut permettre de pérenniser une partie de l'activité.

Les problèmes rencontrés dans la structuration des différentes filières agricoles sont en partie les mêmes que ceux identifiés dans le secteur du tourisme et s'expliquent par les difficultés de gestion comptable et administrative rencontrées par les micro-entrepreneurs locaux. De même, la compatibilité des traditions kanak avec les contraintes de production imposées pour arriver à une rentabilité de ces activités, demande à être étudiée. A titre d'exemple, de fortes baisses de production ont été enregistrées dans le passé en lien avec des périodes de deuils pendant lesquelles les agriculteurs ne se rendent pas au champ pendant un temps important.




3.6. INITIATIVES MARKETING FAVORABLES A L'ECOTOURISME

Plusieurs outils marketing sont d'ores et déjà disponibles qui pourraient, moyennant peu de modifications, servir à la promotion de produits éco-touristiques offerts par le site d'étude.

➤ Sites web et réseaux sociaux

Plusieurs sites Internet et pages sur les réseaux sociaux promeuvent l'activité touristique sur le site.

Tableau 7: Les outils promotionnels numériques

<p>http://www.visitenouvellecaledonie.com est le site officiel du GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud. Ce site permet de présenter à l'international les potentialités touristiques offertes par la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>D'un point de vue éco-touristique, les informations fournies par ce site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hébergement en tribu pour le partage d'authenticité - activités éco-touristiques comme la randonnée, la plongée, la pêche, la chasse, les activités nautiques, les activités de sport-loisir, la découverte du patrimoine culturel 	
<p>http://www.destinationprovincesud.nc est le site officiel du tourisme en province Sud. On y trouve un onglet dédié au Grand Sud (http://www.destinationprovincesud.nc/grand-sud.html).</p> <p>D'un point de vue éco-touristique, on y trouve des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ensemble des trésors naturels présents dans le Grand Sud - les contacts pour les points Information (points i) - L'écologie du Kanua Tera <p>Une page Facebook est également disponible (https://www.facebook.com/AuCoeurDuSud)</p>	
<p>http://www.destination-grand-sud.nc est le site officiel de l'association Tourisme Grand Sud.</p> <p>D'un point de vue éco-touristique, les informations fournies par ce site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - hébergement en tribu pour le partage d'authenticité - activités éco-touristiques comme la randonnée, la plongée, la pêche, les activités nautiques, les activités de sport-loisir, la découverte du patrimoine culturel <p>Une page Facebook est également disponible (https://www.facebook.com/groups/destinationgrandsud)</p>	
<p>http://www.office-tourisme.nc/fr/destination-grand-sud est le site officiel de l'office du tourisme en Nouvelle-Calédonie. Il comporte un onglet dédié au Grand Sud permettant d'avoir les contacts des points i de la zone.</p>	
<p>https://www.province-sud.nc est le site web de la province Sud où l'on peut trouver des informations sur les différentes aires protégées.</p>	

➤ **Matériel de promotion : brochures et autres**

Une série de carte des sentiers de randonnées a été éditée par la DJS. Cette série comprend :

- les cartes des différents tronçons du GR NC-1 qui incluent :
 - les cartes des sentiers de promenade-randonnées du PPRB ;

- les cartes des sentiers de promenade-randonnées du Grand Sud ;
- la carte des sentiers VTT des boucles de Netcha.

Des brochures relatives aux différentes aires protégées sont également disponibles dans les points i, ainsi que les brochures de différents opérateurs privés proposant des activités de sport-nature ou activités nautiques.

➤ Evènementiels

A l'heure actuelle, il existe plusieurs évènements à l'échelle du site pilote qui pourraient contribuer à mettre en valeur les activités d'écotourisme proposées dans le Grand Sud. Ces évènements organisés avec l'appui de l'association Tourisme Grand Sud sont :

- la fête de la Baleine de la tribu de Ouara, sur l'île Ouen ;
- l'événement « Terre de rencontre » au niveau de la Réserve du Cap N'Dua ;
- la fête de la Mer de la tribu de Goro ;
- la fête des Saveurs de la tribu de Unia ;
- la fête des Produits de Yaté ;
- Netcha aventure (à l'initiative de la province Sud tous les deux ans).

Ces évènements permettent aux populations locales de faire découvrir aux touristes leur culture et savoir-faire. Ils leur permettent aussi de s'ouvrir aux touristes et de créer des moments d'échanges entre ces deux « communautés ».

« Les Trésors du Sud », initiative de Destination province Sud, est une chasse au trésor en rallye voiture à l'échelle de toute la province sud. Sur six week-ends, l'ensemble des régions de la province sont ainsi visitées, dont bien sûr le Grand Sud. Lors de ces rallyes, des nuitées en camping ou gîtes sont proposées. Cet événement permet de promouvoir chacune des destinations et de créer des échanges avec les populations locales.

Dans le cadre de l'année de la Baleine dans le Pacifique (2016-2017), des projets sont à l'étude par certains opérateurs de whale watching qui souhaiteraient organiser :

- une exposition artistique d'œuvre d'art traditionnel et plus moderne sur le thème de la baleine, avec en plus de l'exposition à Nouméa, une exposition à l'île Ouen
- un sentier de la Baleine entre Prony et Port Boisé.

3.7. LES ACTEURS DE L'ECOTOURISME

Les acteurs de l'écotourisme regroupent l'ensemble des parties prenantes (entités, organisation, privées ou publiques), qui de par leur activité pourront être impliquées directement ou indirectement dans le développement de l'écotourisme sur le site.

➤ Les acteurs publics

Le rôle des pouvoirs publics dans le développement de l'éco-tourisme prend plusieurs formes. Ils sont en effet en charge de :

- mettre en place la stratégie de développement de l'écotourisme,
- mettre en place les réglementations adaptées à cette activité,

- garantir la protection de l'environnement au travers la mise en place de réglementations et le contrôle de son application,
- permettre le renforcement de capacité des différents acteurs par des formations adaptées,
- soutenir les entrepreneurs privés en leur fournissant des services adaptés (promotion, formation,...),
- assurer la médiation entre les différents acteurs.

En Nouvelle-Calédonie, les acteurs publics impliqués dans le tourisme sont la province Sud et le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

✓ La province Sud

Plusieurs directions de l'institution provinciale et structures associées ont un lien direct ou indirect avec le développement de l'écotourisme. Le tableau ci-après synthétise ces directions et leur rôle en résumé.

Tableau 8 : Compétences administratives au sein de la province Sud

Direction	Rôle
Direction de l'Economie, de la Formation et de l'Emploi (DEFE)	<u>Bureau du Tourisme</u> : en charge du développement et gestion de l'activité touristique à l'échelle provinciale. Il élabore la stratégie de développement touristique, centralise et suit les dossiers de demandes d'aides et accompagne les opérateurs
	<u>Bureau du Développement Economique</u> : en charge de la gestion des mécanismes économiques venant en aide au développement/soutien des entreprises
	<u>Bureau de l'Emploi</u> : réglementation du travail
Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)	<u>Service des Sports et des Activités de Pleine Nature</u> : en charge du développement et entretien des sentiers de randonnées. Gestion des formations aux métiers de sport/loisir
Direction de la Culture (DC)	En charge de la gestion du patrimoine culturel du site
Direction de l'Environnement (DENV)	<u>Service de la Conservation, Biodiversité et Territoires</u> : En charge de la gestion des aires protégées y compris de la gestion des activités économiques qui y sont développées.
	<u>Direction de l'Environnement en général</u> : En charge de la réglementation environnementale (Code de l'Environnement)
	<u>Service des Gardes Natures</u> : en charge du contrôle de l'application de la réglementation
Direction de l'Equipement (DEPS)	En charge des infrastructures publiques, notamment le réseau viaire
Structures associées	Rôle
Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud	En charge de la promotion de la Nouvelle-Calédonie dans la région et à l'international
Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ)	En charge de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes de moins de 26 ans
PromoSud	Soutien financier et développement économique des structures hôtelières dont l'Ecolodge Kanua-Tera

Le Bureau du Tourisme est le premier service concerné par le développement de l'activité touristique. Il joue aujourd'hui un rôle clé dans la gestion et le suivi de cette

activité. L'ensemble des dossiers de demande d'aides des opérateurs touristiques passe par ce bureau. Il supervise également l'ensemble des mesures d'accompagnement fournies aux micro-entreprises touristiques. Les quatre membres de ce bureau suivent tous les dossiers relatifs au tourisme et siègent à toutes les commissions relatives à ce secteur (agrémentations nautiques, classement des établissements touristiques,...)

A ces côtés, de nombreux autres services répartis dans plusieurs administrations se partagent les compétences nécessaires au développement de cette activité, nécessitant une réelle transversalité au sein de l'institution provinciale.

✓ **Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**

Plusieurs compétences nécessaires au développement de l'écotourisme sont détenues par la Nouvelle-Calédonie, notamment en matière de fiscalité, de transport international, douanes, de formations ou d'agrémentations pour les professions liées aux transport et activités nautiques à caractère touristique.

Tableau 9: Compétences administratives au sein du Gouvernement du Territoire

Direction	Rôle
Direction des Services Fiscaux	En charge de la gestion des taxes liées à l'activité touristique
Affaires Maritimes (AFFMAR)	En charge de l'agrémentation des navires et formation des gens de la mer
Direction de l'Aviation Civile (DAC)	En charge du transport aérien
Direction de la Jeunesse et des Sport (DJS NC)	En charge des formations aux métiers de sport/nature

✓ **Tourisme Grand Sud**

Depuis un peu plus de cinq ans, l'association Tourisme Grand Sud a été créée avec le soutien de la province Sud, des Mairies du Mont Dore et de Yaté, de l'Office du Tourisme. Cette association est un office du tourisme régional, fonctionnant sur un budget provisionné à 50% par la province et 50% par les deux communes. Son conseil d'administration regroupe les opérateurs touristiques présents dans le Grand Sud.

Elle a pour principale mission de faire connaître et valoriser les activités touristiques proposées dans la région du Grand Sud. Elle tente de fédérer aujourd'hui les acteurs du tourisme du Grand Sud (opérateurs, comités des fêtes, GDPL, collectivités, GIE, CCI). A travers ses différents supports (point I, site web,...), elle offre une vitrine des activités touristiques disponibles dans la région. Jusqu'à présent, sa stratégie était axée sur l'organisation d'événementiels (fête de la Baleine à l'île Ouen, fête des Produits de Yaté, fête de la Mer à Goro,...) permettant la mise en valeur de la région Grand Sud afin de la promouvoir auprès des différentes catégories de touristes. Elle assure également un rôle de conseil pour les porteurs de projets, notamment dans l'élaboration de leur dossier et en les orientant vers les services provinciaux idoines.

Aujourd'hui, elle souhaiterait se rapprocher des opérateurs en les accompagnant plus souvent sur le terrain de leurs activités (conseils, aides,...).

➤ **Les opérateurs privés**

Les opérateurs privés (voir plus haut) sont toutes les entreprises ou autres types d'acteurs privés (patentés,...), impliqués dans le développement d'activités touristiques. Les attentes de ces opérateurs au regard du développement de l'écotourisme sont les suivantes :

- créer des produits éco-touristiques,
- identifier leur besoin pour le développement de leur activité,
- créer de l'emploi/partenariat avec les populations locales,
- informer sur la stratégie éco-touristique,
- fournir les informations relatives à leur activité,
- participer à la sensibilisation environnementale et culturelle des touristes,
- minimiser l'impact de leur activité sur l'environnement et générer des fonds pour la conservation,
- favoriser le développement au sein des sites les moins connus.

➤ **Les communautés locales**

Par définition, les communautés locales doivent jouer un rôle important dans le développement de l'écotourisme. En plus d'accepter la présence de touristes sur leurs terres, elles contribuent généralement au développement de cette activité en faisant bénéficier les visiteurs de leurs connaissances/cultures des lieux, ainsi que de leurs ressources, humaines et naturelles. Le rôle et les responsabilités des populations locales incluent généralement :

- l'identification des membres de la communauté qui seront directement et indirectement impliqués dans l'activité touristique,
- la participation à la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités éco-touristiques,
- la définition des modalités de fonctionnement entre les opérateurs touristiques et les communautés.

Aujourd'hui, les communautés locales ne sont pas structurées autour du thème du tourisme.

4. L'écotourisme : possible ou non ?

Le site d'étude présente incontestablement un potentiel pour le développement d'activités éco-touristiques. La présence d'espaces naturels remarquables, combinée au caractère traditionnel des tribus de la région, représente un cadre idéal pour le développement d'activités éco-touristiques génératrices de revenus tant pour les populations locales que la conservation.

Toutefois malgré ces atouts, l'écotourisme peut-il, dans les prochaines années, être socio-culturellement accepté, démontrer qu'il est économiquement viable, et participer à la conservation de l'environnement ? Afin de tenter d'apporter une réponse, il est possible de mettre en lumière les forces et opportunités, mais également les faiblesses et les menaces de/sur cette activité.

4.1. LE TOURISME CONVENTIONNEL DANS LE GRAND SUD

Atouts et opportunités

Atouts	Opportunités
Relative proximité du Grand Nouméa	Stratégie du tourisme provinciale en cours de révision
Un tourisme structuré autour des activités de découverte et de sport-nature.	Projets touristiques nouveaux cités par les interlocuteurs (randonnées sur Côte Oubliée, activités nautiques sur la côte est, et randonnées équestres)
Un réseau de sentiers (GR, PR et VTT) opérationnel	Attrait pour un tourisme de plaisance de luxe
Outils de promotion existants (Destination Grand Sud, évènementiel,...)	Attrait pour un tourisme d'unités moyennes de croisière (200 passagers)

Faiblesses et menaces

Faiblesses	Menaces
Manque de recul sur les chiffres du tourisme dans la région Grand Sud (nombre de touristes, chiffre d'affaire, retombées économiques)	Baisse du pouvoir d'achat des touristes originaires de Nouvelle-Calédonie
Un tourisme essentiellement basé sur les touristes résidents ou sur le tourisme affinitaire (90%)	Risque de blocage du seul accès routier à la région (mouvement sociaux en l'encontre de l'usine du Sud, tensions sur St Louis)
Des infrastructures publiques à renforcer (tronçons routiers en mauvais état, manque de signalisation, ponton d'embarquement de la baie de la Somme et zones de parking,...)	
Une offre d'hébergement à renforcer (offre qualité-prix des gîtes et hôtel faible, un écolodge au caractère écologique d'ailleurs limité)	

4.2. LE POTENTIEL NATUREL ET CULTUREL

Forces et opportunités

Atouts	Opportunités
Un environnement naturel unique reconnu à l'échelle internationale (inscription du Grand Lagon Sud au patrimoine mondial de et classement de la Plaine des Lacs à la convention Ramsar)	Gestion Intégrée de la Zone Grand Sud en cours d'élaboration
Plusieurs aires protégées en place	
Une identité culturelle mélanésienne encore forte	Stratégie de restauration des sites dégradés en cours d'élaboration
De nombreux vestiges des anciennes exploitations forestières et minières	Elaboration du plan de gestion de la zone Ramsar en cours
Des jeunes de plus en plus diplômés pouvant être moteur dans le développement de l'activité touristique	

Faiblesses et menaces

Faiblesses	Menaces
Manque de moyens financiers pour la gestion des aires protégées	Mutation socio-économique en cours au sein des populations mélanésiennes, perte du savoir traditionnel et départ des jeunes diplômés
	Changements globaux et impacts sur les écosystèmes
	Accidents industriels sur le site métallurgique de Vale-NC

4.3. STRATEGIE ET REGLEMENTATION

Forces et opportunités

Atouts	Opportunités
Une réglementation environnementale opérationnelle	Révision en cours de la stratégie du tourisme. Les tourisms vert et culturel sont deux des axes de développement préconisés
Schéma minier opérationnel	Schéma d'orientation environnementale dans le Grand Sud en cours d'élaboration

Faiblesses et menaces

Faiblesses	Menaces
Absence de stratégie coutumière du développement de l'activité touristique à l'échelle des tribus du site	Agréments, normes et réglementations perçus comme freins par les populations locales
Réglementation sur la plaisance de luxe contraignante et peu attractive	Priorisation provinciale du développement du tourisme sur une autre région que le Grand Sud

4.4. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Forces et opportunités

Atouts	Opportunités
Des acteurs locaux d'ores et déjà impliqués dans l'activité touristique (hébergement, gardiennage, animation,...)	Initiative en cours pour structurer la filière pêche professionnelle
Existence d'un dispositif d'aides et d'accompagnement des micro-entrepreneurs locaux	Initiative en cours pour structurer des producteurs professionnels de tubercules et cultures maraichères
Les structures de restauration s'approvisionnent déjà en produits frais auprès des populations locales	Initiative en cours pour renforcer la filière caille
Présence de l'ADEVY et soutien de la DDR	
Association des femmes du marché	

Faiblesses et menaces

Faiblesses	Menaces
Problème d'adéquation entre le rythme du travail salarié et le rythme traditionnel	Démotivation des populations locales
Difficultés de gestion des micro-entreprises par les populations locales	Conflit d'usage entre pêche professionnelle et pêche vivrière
Manque de structuration des activités touristiques proposées en tribu	
Manque de structuration de la filière pêche	

4.5. CONCLUSION

L'analyse menée ci-dessus met en lumière l'existence d'un socle intéressant pour le développement de l'écotourisme dans le Grand Sud. Outre le fait que le site bénéficie d'un environnement naturel et culturel exceptionnel, le développement des activités touristiques mené ces dernières années, en lien avec le profil de la région, est tourné vers un tourisme « vert » axé sur la découverte de la nature à travers des activités de sport-loisir. Cela a permis le développement d'infrastructures et d'activités qui sont un socle au développement éco-touristique. De même, une partie de la population locale est déjà impliquée et intéressée à ces activités. Des partenariats occasionnels sont mis en place, associant des opérateurs privés et ces populations. Enfin, toute une gamme de formations et d'aides à l'investissement existe à l'échelle provinciale ou territoriale afin d'accompagner le développement de l'activité éco-touristique.

Cela étant, les faiblesses aujourd'hui identifiées peuvent freiner l'accès de l'éco-tourisme au statut de secteur économiquement viable qui se développe pleinement dans le Grand Sud. Le chapitre suivant présente une partie des actions clés possibles à cet égard.

5. Recommandations pour le développement de l'écotourisme

5.1. GOUVERNANCE, PLANIFICATION STRATEGIQUE ET REGLEMENTATION

➤ Gouvernance

Il est nécessaire pour développer de manière concertée l'écotourisme d'associer à la planification de cette activité l'ensemble des acteurs institutionnels concernés, mais également l'ensemble des opérateurs privés et représentants des communautés locales. A l'échelle du Grand Sud, la structuration de la gouvernance passe par plusieurs niveaux.

Au niveau de la province Sud, qui regroupe de nombreuses compétences indispensables, deux solutions à court terme sont préconisées :

- Créer une cellule pour le développement de l'écotourisme. Cette cellule pourrait être animée par le Bureau du Tourisme (DEFE) et inclure des représentants de la DENV, la DC, la DJS, la DEPS, ainsi que du Bureau du Développement Economique et du Bureau de l'Emploi de la DEFE. Cette initiative formaliserait la transversalité déjà en place.
- Au niveau de la gestion des compétences, la gestion des sentiers qui était partagée entre la DENV (sentiers de moins de 3 km et qui sillonnent les aires protégées) et la DJS (les autres sentiers), est aujourd'hui regroupée au sein d'une seule et même Direction. Il resterait donc à effectuer le transfert vers la DEFE de la gestion de l'exploitation touristique des aires protégées, aujourd'hui assurée par la DENV qui pourrait alors se concentrer sur la conservation.

A plus large échelle, il est nécessaire de mettre en place une entité en charge de la coordination de la planification concertée et de sa mise en œuvre opérationnelle. L'analyse de la structuration du conseil d'administration de l'association Tourisme Grand Sud, et de ses statuts, suggère que cette entité pourrait jouer le rôle d'organe de concertation et de suivi de la planification de l'écotourisme à l'échelle du site. Pour assurer l'efficacité de ce mécanisme associatif de concertation et de suivi, il importe qu'y soient représentés / actifs :

- l'ensemble des professionnels du tourisme qui souhaitent adhérer au développement de l'écotourisme
- l'ensemble des populations locales (représentants coutumiers et/ou associations des femmes)
- l'institution provinciale (via la cellule pour le développement de l'écotourisme proposée plus haut).

Au niveau local, l'association Tourisme Grand Sud pourrait, s'appuyer sur les associations des femmes particulièrement actives au sein de chaque tribu ainsi que sur les médiateurs de la DEFE.

➤ Planification

Une fois une planification claire du développement éco-touristique en place, les projets économiques développés ont davantage de chances d'atteindre les résultats attendus : un tourisme soucieux de la préservation de l'environnement et de la culture locale,

orienté vers l'implication des populations locales. Le suivi de l'activité est également nécessaire afin de s'assurer d'une cohérence durable entre la production de produits/services éco-touristiques économiquement viables d'une part et la préservation de l'environnement et l'implication des populations locales d'autre part. Les communautés locales doivent notamment pouvoir définir le type de développement touristique souhaité au droit de leur terre. Cette planification doit être menée de concert entre toutes les chefferies afin de pouvoir présenter un développement cohérent à l'échelle de la région.

Des états des lieux de l'activité touristique à l'échelle du site sont disponibles (Littoralys, 2014, et chapitre 3 du présent document). Ils permettront de poser les bases de cette planification. Dans un premier temps un travail de planification en interaction avec les différentes tribus est nécessaire, afin :

- d'identifier les projets touristiques souhaités au sein de chaque chefferie,
- d'identifier les ressources existantes et les moyens à mettre en œuvre,
- d'identifier les partenariats possibles avec les opérateurs privés pour lancer les activités.

Dans un second temps, cette planification devra être intégrée à une planification plus générale à l'échelle du Grand Sud, cette dernière devant :

- établir un zonage des activités en fonction des enjeux environnementaux, culturels et sociaux, qui permette :
 - la protection de l'environnement,
 - de générer des bénéfices à long terme pour les populations locales,
 - la participation de l'éco-touriste à une expérience enrichissante,
- améliorer la qualité des infrastructures existantes (réfection des routes, panneaux signalétiques,...), mais également soutenir au travers des aides à l'investissement la rénovation de certaines structures d'hébergement et/ou la mise en place de nouvelles,
- privilégier les infrastructures et produits touristiques proposant une « immersion » dans l'environnement naturel et culturel du site tout en le préservant,
- offrir une large gamme de confort de manière à satisfaire aussi bien l'éco-touriste « authentique » prêt à renoncer à son confort habituel que celui qui, quoiqu'en recherche de dépaysement, exige néanmoins que confort et sécurité soient assurés,
- privilégier les produits touristiques générateurs d'emplois offerts aux populations locales,
- s'intégrer et s'harmoniser avec les autres documents de planification environnementale (PGE Ramsar, réseau d'aires protégées, restauration écologique, schéma d'orientations environnementales).

Outre cette planification de l'activité, il importe que la planification environnementale du site en cours d'élaboration soit effectivement mise en œuvre en particulier à travers une gestion intégrée du site.

➤ Réglementation

La réglementation relative à la protection de l'environnement est opérationnelle en province Sud. Les freins identifiés portent d'avantage sur les réglementations relatives aux activités nautiques et à la pêche. La première réglementation est du ressort de la Nouvelle-Calédonie, la seconde étant du ressort de la province.

Pour les activités nautiques, un premier point bloquant pour le développement d'activités à fort potentiel éco-touristique concerne le « nautisme de plaisance de luxe » et l'impossibilité pour ces bateaux étrangers de réaliser du « charter ». En dépit de la recommandation du Conseil Economique et Social (Conseil Economique et Social, 2012), la réglementation n'a toujours pas évolué aujourd'hui en faveur de l'activité de charter.

De même, aujourd'hui la procédure d'agrément des bateaux pour les activités nautiques relatives au transport de personnes diffère de celle qui s'applique aux petites embarcations de pêche utilisées en tribu. Une réflexion est en cours au niveau des AFFMAR afin d'établir des passerelles entre les deux agréments, et ainsi permettre aux populations locales d'assurer davantage le transport de personnes et en conformité avec la réglementation.

Ces réglementations étant du ressort des services de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud doit pouvoir être associée à leur révision/adaptation.

5.2. SOUTENIR L'ENTREPRENARIAT ECOTOURISTIQUE

Le développement de l'écotourisme reposera en grande partie sur les opérateurs privés et leur capacité à développer des produits en adéquation avec les attentes des écotouristes, mais également à générer du développement économique pour les populations locales quand ces derniers ne sont pas des opérateurs locaux.

Plusieurs opérateurs développent déjà des produits touristiques sur le site. Toutefois il existe un réel manque de visibilité sur la tendance. Aujourd'hui il est impossible d'accéder à des chiffres. De même les attentes ou le degré de satisfaction des différents visiteurs ne sont pas connus.

Le soutien à ces opérateurs peut passer dans un premier temps par les étapes suivantes :

- la création d'une base de données des entrepreneurs écotouristiques pour mieux connaître et suivre le développement de l'activité et offrir des solutions plus adaptées à leurs besoins. Cette base doit également servir à la bancarisation des chiffres décrivant l'activité des entrepreneurs (nombre de clients, nombre d'employés locaux, chiffre d'affaire...). Le Bureau du Tourisme pourrait se charger d'héberger et de mettre à jour cette base. Elle pourrait s'accompagner de l'identification et du suivi d'investisseurs potentiels (intéressés) dans le secteur pour mieux assurer la promotion de la zone auprès d'eux et les pousser à confirmer cet intérêt.
- la mise en place par le bureau du tourisme de la DEFE d'enquêtes auprès des touristes visitant le Grand Sud pour mieux cibler leurs attentes et leur disponibilité à payer pour différentes catégories de services.

A moyen terme il est également recommandé :

- de créer un label provincial « écotourisme » afin de favoriser la visibilité des opérateurs éco-touristiques agréés. Ce label doit pouvoir s'inscrire a posteriori dans les certifications internationales existantes sur l'écotourisme (GreenGlobe 21) afin d'asseoir une visibilité à l'international,
- de mettre en place des mesures fiscales incitatives en faveur des opérateurs, en vue de stimuler le passage vers une « économie touristique verte ». Leur mise en œuvre pourra s'appuyer sur les résultats attendus de l'étude RESCCUE relative au « verdissement » de la fiscalité en Nouvelle-Calédonie,
- d'orienter les aides et investissements publics vers les infrastructures et équipements favorables au développement de l'activité éco-touristique. La dimension maintenance de ces infrastructures étant essentielle aux services qu'elles rendent, les voies de contractualisation avec de très petites entreprises privées locales (contrats sur un à trois ans renouvelables avec contrôle adéquat des « performances ») sont éventuellement à explorer.

Concernant le micro-entrepreneuriat local, nous avons vu qu'un certain nombre d'aides et mesures d'accompagnement existent aujourd'hui. Malgré cela, des faiblesses persistent et peu de nouveaux projets arrivent à voir le jour. Il est donc préconisé :

- de renforcer le suivi des projets. La volonté des membres de l'association Tourisme Grand Sud de renforcer leur présence sur le terrain auprès des opérateurs irait dans ce sens,
- de favoriser les partenariats public/privés sur des nouveaux projets,
- de favoriser les interactions et partenariats opérateurs privés/populations locales afin que celles-ci, notamment les personnes les plus entreprenantes, bénéficient du savoir-faire des opérateurs.

5.3. SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITE

Des plans de formation / remise à niveau sont nécessaires pour garantir la diffusion des meilleures pratiques observées en Nouvelle Calédonie comme dans d'autres régions du Pacifique Sud, voire ailleurs. L'écotourisme étant une notion innovante, le secteur nécessite des campagnes de sensibilisation et de formation des acteurs concernés sur le site du projet, notamment au regard des attentes des visiteurs. Sur le site, l'aptitude à accueillir ces derniers est manifestement à encourager et à renforcer.

Quatre initiatives sont envisageables à court terme (un à deux ans) :

- Organiser une campagne de sensibilisation sur l'accueil des visiteurs et les avantages potentiels du tourisme visant les populations locales et leur territoire : Cette campagne pourrait également viser à sensibiliser aux métiers du tourisme, sans oublier les aspects « réglementaires ».
- Organiser une campagne de formations à l'écotourisme visant les opérateurs touristiques : Les entretiens conduits suggèrent que les formes de l'écotourisme ne sont pas toujours différenciées. Cette campagne permettra de bien définir les attentes de l'écotourisme et les moyens à mettre en œuvre pour que les produits proposés répondent aux attentes de plusieurs catégories de visiteurs.

- Promouvoir le « benchmarking » international et les échanges d'expérience avec des pays voisins comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont déjà largement développé l'écotourisme.
- Concevoir et développer un programme de formation professionnelle qui s'adresse aux guides (pédestres, VTT, kayak, potentiellement charters,...).

A plus long terme, quatre recommandations peuvent être formulées :

- Intégrer l'écotourisme dans le programme du BTS Tourisme déjà proposé à Nouméa,
- Intégrer le programme à destination des guides professionnels dans les formations aux métiers du tourisme existantes,
- Etablir un groupe d'experts chargé de suivre le développement de l'écotourisme et évaluer la qualité des prestations,
- Mettre en place une campagne de sensibilisation aux vertus de l'écotourisme visant tours opérateurs et autres professionnels du tourisme (hôteliers de Nouméa,...), afin qu'ils contribuent à leur niveau à stimuler une demande pour les produits et services accessibles sur le site du projet.

5.4. PROMOUVOIR AU NIVEAU LOCAL ET INTERNATIONAL LES PRODUITS ECOTOURISTIQUES

Plusieurs instruments de promotion permettent actuellement de promouvoir les activités touristiques à l'échelle du site de projet. Les supports disponibles mettent déjà en avant les atouts naturels et culturels du Grand Sud. Ils constituent déjà un socle solide sur lesquels les acteurs de l'offre éco-touristique pourront s'appuyer.

Il est toutefois recommandé pour favoriser la promotion de ces nouveaux produits:

- d'élaborer un label provincial « écotourisme » afin de permettre aux services et aux produits éco-touristiques locaux de se démarquer sur le marché national et international.
- de publier une brochure (papier et téléchargeable donc accessible ainsi à partir de différents sites existants), expliquant de manière contextualisée à la Nouvelle Calédonie et au Grand Sud, ce qu'est l'écotourisme et en quoi les services afférents sont singuliers. Cette brochure pourrait contenir une carte des différentes structures engagées dans l'éco-tourisme à l'échelle du site pilote, et expliquer en quoi l'éco-tourisme permet la mise en œuvre d'une économie « solidaire », qui bénéficie aux populations locales.
- d'organiser des actions spécifiques de promotion (stands, affiches...) du site auprès des visiteurs de Nouvelle Calédonie (hôtels de Nouméa, aéroport de Tontouta), notamment des touristes affinitaires.

5.5. MECANISME DE FINANCEMENT

La mise en œuvre de l'écotourisme implique la mise en place de mécanismes financiers qui permettent non seulement le développement économique des communautés locales, mais aussi la génération de revenus qui bénéficient à la préservation des sites touristiques. Aujourd'hui, aucun mécanisme de ce genre n'existe à l'échelle du site

d'étude. Les fonds générés par les droits d'entrée des aires protégées sont intégrés dans le budget provincial et ne bénéficient pas directement à la gestion de ces dernières.

Les échanges avec les opérateurs touristiques ou avec les gestionnaires d'hébergements sur la faisabilité de tels mécanismes n'ont pas révélé d'opposition de leur part. Tous ont même exprimé leur disposition à contribuer à des formules de financements sur leurs recettes d'exploitation. Toutefois il est souhaité que, quel que soit le mécanisme mis en place, une transparence soit assurée quant à l'utilisation des fonds collectés, et en substance, qu'ils soient intégralement affectés à la préservation des zones dont ces professionnels tirent parti pour assurer leurs activités.

Les mécanismes à mettre en place seront envisagés de manière plus approfondie et opérationnelle dans le livrable : « Etude de faisabilité des mécanismes financiers » qui fera suite au présent rapport.

Bibliographie

- Bargier N. & Dominique Y. (2013). Diagnose des dolines – Rapport CNRT Nickel et son environnement. Année 2012/2013. 58 p.
- Brial L. et Porêt J.B. (2013). Rapport d'étude qualitative sur le positionnement local de la province Sud en tant que destination touristique. 145 pp.
- Conseil économique et social (2012). Rapport n°02. Autosaisine concernant le tourisme nautique haut de gamme en Nouvelle-Calédonie. p 1-22.
- Desmoulin F. et Barré N. (2004). Inventaire et écologie de l'avifaune du plateau de Goro. Rapport d'étude. 45 p. Dumas P., (2004). *Caractérisation des littoraux insulaires : approche géographique par télédétection et SIG pour une gestion intégrée. Application en Nouvelle-Calédonie*, Thèse de géographie, Université d'Orléans, 402 p.
- Guyard S., Apithy L., Bouard S., Sourisseau J.M., Passouant M., Bosc P.M, Belieres J.F. (2014). L'agriculture des tribus en Nouvelle-Calédonie. Rapport de l'enquête menée en 2010, p 1-425.
- Institut d'Emission d'Outre Mer [IEOM]. (2011). Rapport annuel 2011. Nouvelle-Calédonie. p 1-204.
- Institut de la Statistique et des Etudes Economiques Nouvelle-Calédonie [ISEE]. (2014). Bilan économique et social 2014- Tourisme. p 1-3.
- Institut de la Statistique et des Etudes Economiques Nouvelle-Calédonie [ISEE]. (2016). Les chiffres du tourisme-2016- Enquêtes passagers. p 1-7.
- Jaffré T. and L'Huillier L., (2010). La végétation des roches ultramafiques ou terrains miniers. Pp. 45-103. In L'Huillier L., Jaffré T. and Wulff A. *Mines et Environnement en Nouvelle-calédonie : les milieux sur substrats ultramafiques et leur restauration*. (Eds) IAC, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 412 p.
- Kanua Tera (2016). [En ligne], consulté le 29/05/16 sur <http://www.tera-hotels-resorts.com/reservation-hotel,kanua>.
- Littoralys, (2014). Etude stratégique pour un développement durable de la baie de Prony. Phase 2: Orientations d'aménagements et de développement – commune de Mont-Dore, province Sud –Rapport 66 p.
- MEDEF-NC (2015). Tourisme en Nouvelle-Calédonie. Etude du MEDEF-NC. 31 pp.